



ANTILLA

Depuis 1981

L'actualité économique, politique, sociale et culturelle en Martinique

Guadeloupe/Guyane: 2,30 euros - France: 2,60 euros - CPPAP 0525 1 86520 - ISSN 0757555

N° 1950 - 17 Décembre 2020 • 2,20€

Cynthia Bolinois :



Une longue expérience avec le dialogue social et les compétences de l'Humain.

Hôpital de Trinité :



Serge Aribo, secrétaire général de l'UGJM-Santé.

Martinique Biosphère :

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Martinique Biosphère sans jamais oser le demander.



JEAN-MICHEL CABRIMOL :

« La musique c'est un 'ciment social', un baume d'apaisement, au quotidien, dans la vie des gens »

Sis atab

Nwel lanné-tala, Matinik fibren an manniè. Gouvelman ek isi-a Istanislas mandé pa ni plis ki sis moun alantou tab-la. Ni an konpè Adjilbè éti titak soud kon an pot, tann sé nwel asiz.

Misié té ni labitid alé chaché djanpal-li an bwa, désidé i ka asiz i pa ka fè ayen ba pèsonn. Madanm misié di'y tou, jou nwel-la limenm ké rété asiz pas i pa ni lentansion ni fè paté, ni préparé chob oben dot litjè jiji-jéwè préparé paté, fè janbon tjuit ajiyéwè préparé ragou kochon épi pwa-dangol.

Boug mal zorey nou an éti ni yich-li an Frans té konté envité yonndé vwazen. Yich-la ki isi-a ni kat tifi kidonk lanné-tala pa ni alé kay Papa Abè. Pas épi madanm-li yo ké a yuit an kay-la.

Ni an vwazen, misié pa toutafetman apoda, di'y konsa :

Yo mandé sis moun pa tab, mé yo pa janmen

di nonb tab-la ou pé mété an kay-la ! Kidonk si ou ni dé tab ek ou mété kat asou chak, ni jendam oben pèsonn pé ké pé di'w ayen. Pas ou ka respekté sa yo di ó moun anlè an tab.

An finaldikont vwazen-an ja di Albè i ké mennen twa tab é ké ni senk moun pa plis asiré yo ké respekté sa yo mandé.

Sé ki lè ou ni afè épi dé djab lafet éti ni labitid chanté kantik. Yo ké sa organizé yo pou gouvelman-an pa vini grennen mouvman yo.

Anlot konpè Abè té pa koté Gran-Riviè i di i ka alé asiz anlè pon-an. Mé lè misié wè fos lariviè-a té ka désann, i jik kouri pou di Lamonta'y Pelé té ké anrajé ek i ka vréyé dlo avan i vréyé sann. Nou pa sav si misié té ajen, mé asiré i té ja chajé kon an pié siret.



Jid

Bel poveb kréyol :
« Fok toujou véyé lariviè, lè lapli ka tonbé an bwa »

RBR
 LA RADIO DES HITS

WWW.RBRFM.COM

103.4 RBRfm.com 106.8 TÉL: 0596 60 00 90 | RADIORBR@GMAIL.COM

CE QUE LA « VALENTINE » DE Georges-Henri LEOTIN, NOUS DIT DE NOUS-MÊMES...

Cet hommage rendu par M. Georges Henri Léotin, bien connu de nos lecteurs, à Dame Yve Valentine THEODORE, née Macaire, dépasse de beaucoup la place qu'il lui accorde ici. Cette femme si douce, si discrète, si effacée, EN APPARENCE, (on se rappelle l'inoubliable « Da » décrite dans son premier roman par l'ancienne présidente de « nôtre » université, mme Corinne Mencé-Caster) porte en elle, l'essence même, bien au-delà de nos combats guerriers, de CE QUI A FAIT CE PAYS et, plus, de ce qui en a FAIT SA FORCE : parce que, en réalité, **derrière bien des « héros »** proclamés, fêtés comme des Dieux à chaque anniversaire, ou « mis en scène », ou « promus » pour valoriser telle ou telle cause, voire parfois au détriment du déroulement du fil qui a conduit à la réalité, par tel ou tel de nos écrivains, tel ou tel de nos historiens, tel ou tel de nos acteurs syndicaux ou politiques, **se profile une femme, vigilante, avalant tous nos impossibles pour n'en laisser filtrer, vers ou à travers sa descendance, que le doux sucre de ses messages silencieux....**
Et voulez-vous que je vous cite quelques noms...?
Henri PIED

Hommage à Yve Valentine THÉODOSE, née MACAIRE, au Saint-Esprit, il y a cent ans.

Nos vies nous permettent de connaître et fréquenter des personnes de grande valeur humaine qui, sans que nous en ayons toujours conscience, laissent en nous des traces, un peu à la manière de certains de nos maîtres.

Je voudrais ici évoquer, comme témoignage d'une certaine époque à la Martinique, le souvenir de Dame Yve Valentine THÉODOSE, née MACAIRE, qui vit le jour le 10 décembre 1920, mère de 8 enfants, dont l'écrivaine Térèz LÉOTIN et l'historienne Marie-Lambert THÉODOSE-PETIT, et grand-mère de la députée Modem Maïda Maud PETIT.

Début des années 80, alors que j'avais d'elle l'image d'une femme au foyer discrète, très douce et effacée (ce qu'elle était aussi, effectivement), j'eus l'occasion de découvrir chez elle une facette que je ne soupçonnais pas. Cette découverte avait été précédée d'un moment d'angoisse – suivi heureusement de surprise et de soulagement. Je l'avais conduit un matin sur sa propriété de Petite-Rochelle à Ducos, pour une récolte. Je m'étais éloigné quelque peu, pas très loin, et, revenu assez vite là où je l'avais laissée et croyais encore la trouver, je constatai qu'elle avait disparu. Je me mis d'abord à la chercher plus loin, non sans un commencement d'inquiétude : personne en vue à la ronde. Je

revins sur mes pas en me questionnant sur cette disparition inexplicable. Je me mis à l'appeler en criant comme on le fait pour appeler quelqu'un qui est très éloigné. Je l'avais cru bien loin, elle était tout près mais très haut : elle me répondit du sommet d'un pied de fruit à pain qui était à l'endroit où je l'avais laissée, et où elle avait grimpé avec une gaulette à la main, sans échelle. Je ne m'imaginai pas que cette petite dame frêle, sexagénaire à l'époque, pouvait avoir en elle cette vivacité et cette énergie (qu'on ne voit pas toujours chez les jeunes gens !).

Je pensai à un proverbe haïtien sur la combativité et la détermination des gens de petite taille : *Pi piti pi red*. Je découvrais une *mal fanm okonba*, une vaillante femme derrière la douce épouse ; quelqu'un qui connaissait son « *B-a-Ba-Jou baré* », qui avait su se ceindre les reins et trouver comment surmonter les difficultés de la vie quand on est orpheline de sa mère à 10 ans, dans une Martinique qui produisait, mais qui connaissait aussi l'injustice et la misère, sans Sécurité sociale, sans R.M.I. et autres allocations.

Ses « descentes » à la Rochelle paraissaient des moments de plénitude, de grande joie chez elle. Avec ce bonheur particulier que peuvent connaître les agriculteurs. Comme la

Suite en page suivante...

fouille patiente d'un igname *bokodji*, moment où l'on peut ressentir la terre comme un don du ciel (1) et *le travail un trésor*, comme l'a si bien dit La Fontaine. Aujourd'hui, à l'époque des plaisirs virtuels, du haut débit, pour beaucoup d'entre nous, l'auteur de ces lignes compris, *fouyé yanm* passe plus pour une corvée que pour un bonheur.

Elle m'avait confié qu'elle avait été inquiète quand son mari avait décidé de quitter son métier de gèreux pour devenir enseignant, vers la fin des années 50. La canne ne connaissait pas encore la crise qui devait conduire aux fermetures d'usine du milieu des années 60. Elle considérait les avantages du travail de gèreux, les grandes maisons sur l'habitation comme villas de fonction, l'espace pour les enfants, les *sambouras* (grands paniers) de mangues - un fruit qui était du luxe à l'époque-, tous les avantages et plaisirs d'une vie à la campagne. Tout cela était pour elle du concret, du solide, la certitude de boire et manger sans dépendre du « mandat » de l'État à la fin du mois. L'Histoire de la Martinique (la régression de la culture de la canne) a sans doute donné raison à son mari, mais elle avait tenu à avoir près de la maison familiale, sur un terrain un peu en contrebas, des arbres à pain (*penbwa*, si bien nommés !), des pieds de kako, de bananes créoles, de choux caraïbes, avec un poulailler, des oies et des canards... Tout un garde-manger, *pou si anka, pou si kouri vini*.

Quand on avait la chance de déguster chez elle un coq-maison préparé par ses soins, comparé aux poulets-frites de la restauration rapide, on mesurait le chemin parcouru depuis l'époque où l'on pouvait dire à quelqu'un pas satisfait de son sort : *Sa ou lé ankò, poul épi diri ?* Ce plat était censé contenter les plus gourmands, les poulets n'étaient pas ces cadavres blêmes congelés, issus d'élevage industriel, venus de très loin, abattus à la chaîne depuis longtemps !

Un des grands plaisirs de cette grande petite dame, que j'ai rarement vue innocuée, était de voir tous ses enfants et

petits-enfants, belles-filles et beau-fils, attablés, dans des moments de partage et de concorde. Un bonheur qui valait sans doute pour elle tous les biens de la terre, mais dont elle avait peut-être conscience du caractère éphémère et de la fragilité. *Bon tan pa bosko !* (Les bons moments ne durent pas !).

Pawol Man Fanfan

La parole de Man Fanfan, comme on l'appelait communément, était assez rare, mais jamais inutile. Ses silences même, paraissaient plus éloquents que les vains babillages. Le français était chez elle la langue des mondanités, des cérémonies. Le créole, celle des discussions plus sérieuses, plus profondes, quand elle estimait pouvoir le partager avec l'interlocuteur. Je l'ai entendu souvent se plaindre de n'être pas écoutée comme une personne qui avait son expérience devrait l'être (*Yo pa ka pran konsey moun, yo ka anni fè sa lidé yo di yo*).

On retrouvait dans ses propos beaucoup de thèmes de la philosophie populaire (les grands philosophes, bien évidemment, n'ont pas inventé la moralité, même s'ils l'ont « théorisé », en ont recherché les « fondements » comme dirait le « père » Kant). Voici quelques exemples de ses belles paroles.

* Quand nous regrettions de n'avoir pu acheter quelque babiole vue dans une vitrine, elle disait non sans sagesse : « *É si ou pa té wè'y ? Ou pa té ké anv'i'y ?!* ». La multitude des sollicitations (plus ou moins « essentielles », pour reprendre un terme d'actualité) crée en nous des désirs que nous transformons en besoins objectifs, en nécessité vitale. *Men sa sé zié pa wè pa ka toumanté lespri !*

* « *Sa ki bon pou jété bon pou rannasé* » disait-elle souvent. Ça nous rappelle une réflexion du vieux Conteur samaritain Tintin Défrel observant à Labòga de très vieux pieds de *bakwa* : *Sa pé déviré lanmod !*

La parole de Man Fanfan était celle de quelqu'un qui avait vécu *Antan Wobé* et connaissait le prix des choses, le caractère souvent précaire des moments

d'abondance, surtout dans un contexte de dépendance...

* Elle disait, après une maladresse au moment où on lui offrait quelque chose « *Ou pa té anv'i ban mwen'y ?!* ». Ce que la psychanalyse freudienne appelle *geste manqué*, ou plus pompeusement : expression de l'Inconscient. (Avant d'être un complexe dans la doctrine de Freud, Œdipe est d'abord un mythe, une légende populaire).

Dans un autre domaine, celui si particulier de l'orthographe d'usage, elle aimait nous rappeler des moyens amusants enseignés par ses maîtres pour retenir certaines règles. Comme pour l'accent aigu sur certains mots et pas sur d'autres : « il a quitté les *cimes* pour tomber dans l'*abîme* ». Ou encore l'orthographe de yacht : « i grec, assez acheter ! » (Y, A, C, H, T)...

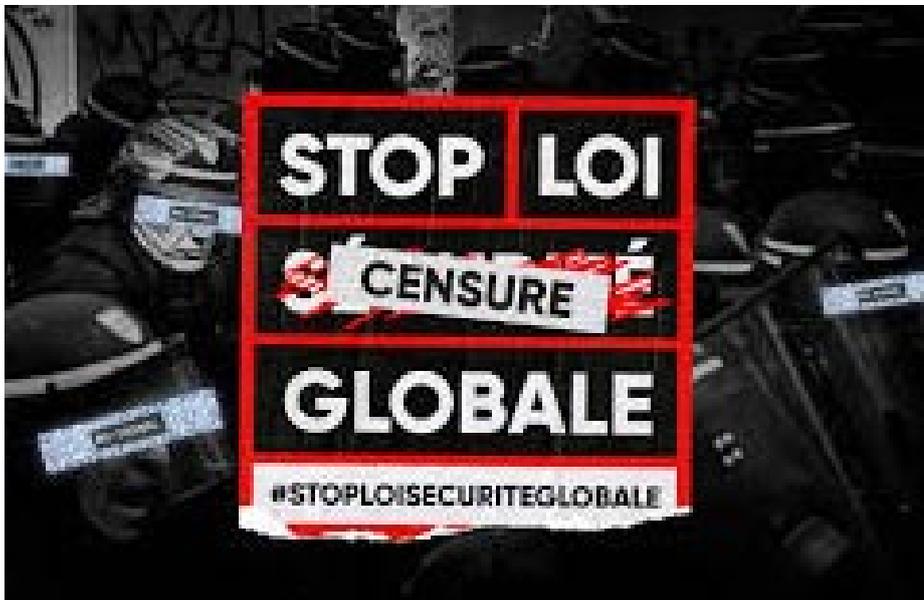
Sur la fin de sa vie, Man Fanfan a pu visiter les monuments et les grands sites culturels de l'Europe, pour voir « en vrai » ce qu'elle avait connu dans les livres au temps de sa jeunesse. Mais on doit dire qu'ici même, en Martinique, nous avons aussi nos grands hommes, nos héros, qui attendent la reconnaissance et leurs monuments. Le Saint-Esprit fut aussi un haut-lieu de l'Insurrection antiraciste de 1870. De cet événement il n'y a comme traces que quelques chapelles ou « Vierges » au détour de chemins, évoquant la terrible répression qui s'ensuivit. Je ne sais pas si Man Fanfan avait fait ces réflexions face aux monuments européens. Reste que nous avons aussi nos héros oubliés, comme ceux de la Grande Insurrection du Sud, dont le souvenir a été longtemps effacé, et parmi lesquels Man Fanfan avait peut-être des arrière-grands-parents...

**Georges-Henri LEOTIN,
décembre 2020.**

(1) Dans son roman *Underground railroad*, Colson Whitehead montre l'importance de l'igname pour la survie des esclaves noirs américains, lors de leur marronnage vers le Nord.

Droits de l'homme :

La France sur la sellette



Michelle Bachelet, la Haut-commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, a appelé les autorités françaises à retirer l'article 24 de la proposition de loi sur la « sécurité globale » en France considéré comme attentatoire aux libertés par les organisations de défense des droits de l'Homme et les syndicats de journalistes.

La proposition de loi adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale subit d'ores et déjà certains revers au point qu'il a été annoncé que l'article 24, qui interdit la diffusion d'images des membres des forces de l'ordre « dans l'intention de nuire à leur intégrité physique ou psychique », serait « révisé et même retiré. »

Trois rapporteurs du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU avaient fait savoir que l'article 24 et plusieurs autres dispositions de la proposition de loi plaçaient la France en contradiction avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Michelle Bachelet a appelé les autorités françaises à veiller à ne pas « violer les droits de l'Homme de tout un groupe » dont certains peuvent avoir commis des actes répréhensibles.

La Haut-commissaire a rappelé qu'en termes de violences policières, elle avait

déjà fait part de ses inquiétudes durant les manifestations du mouvement de protestation des Gilets jaunes, lancé fin 2018 en France, et elle « encourage les autorités à mener des enquêtes rapides, complètes, indépendantes, impartiales et transparentes pour toute violation des droits de l'Homme ».

Elle a aussi rappelé qu'elle s'est déjà inquiétée depuis longtemps « du racisme et des contrôles aux faciès des forces de l'ordre qui doivent être traitées urgemment », selon elle, soulignant que « nous voyons cela dans de nombreux pays à travers le monde ».

Alors que cette question semble trouver une voie de sortie apaisée, on découvre trois décrets publiés au Journal Officiel, qui vont permettre aux forces de l'ordre et aux renseignements de collecter beaucoup plus d'informations et des données très personnelles (relatives aux troubles psychologiques, psychiatriques) ficher les opinions politiques de certains Français.

La police pourra sans contrôle judiciaire surveiller des gens qu'elle considère comme dangereux, ficher dorénavant les opinions politiques de certains Français, les orientations sexuelles, la pratique sportive, les comportements religieux, les activités sur les réseaux sociaux.

Une nouvelle prérogative des forces de l'ordre: l'exécutif élargit les possibilités de fichage de certains services de police et de gendarmerie.

Théoriquement il s'agira de personnes « susceptibles de porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation, à l'intégrité du territoire, ou des institutions de la République. Ou encore de constituer une menace terroriste ».

Ces nouvelles données, concernant de nouvelles personnes, s'ajoutent à celles de trois fichiers : le fichier Prévention des atteintes à la sécurité publique (PASP), le fichier Gestion de l'information et prévention des atteintes à la sécurité publique (GIPASP) et le fichier Enquêtes administratives liées à la sécurité publique (EASP). Ce dernier fichier est utilisé pour réaliser les enquêtes administratives préalables à certains recrutements dans la fonction publique.

Ce ne sont plus seulement les activités politiques, religieuses, syndicales, mais dorénavant également les opinions politiques, les convictions philosophiques, religieuses, ainsi que les comportements et habitudes de vie, les pratiques sportives... Le renseignement territorial pourra également enregistrer des données relatives aux troubles psychologiques ou psychiatriques ce qui en germe constitue une atteinte au secret médical.

Le décret comporte également des dispositions sur les réseaux sociaux : surveillance des activités sur ces réseaux avec recueil des pseudonymes et identifiant; pas les mots de passe, uniquement les informations mises en ligne volontairement en source ouverte. Mais il sera possible de capter les commentaires et surtout les photos, reconnaissance faciale non exclue. Il y a 12 ans, le fichier Edwige prévoyait de collecter des informations sur les opinions des personnes fichées. Des mobilisations citoyennes avaient fait reculer le gouvernement qui avait autorisé le recueil de fichier uniquement sur les activités politiques des personnes et non plus leurs opinions.

Gérard Dorwling-Carter.

Des faits et des hommes

La semaine utile de GDC

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU VENEZUELA



La coalition autour du parti de Nicolas Maduro, le président du Venezuela, a remporté les élections législatives avec 67,7 % des voix, selon les résultats confirmés par la commission électorale. Avec un taux de participation de 31 %, contre 74 % en 2015 et 66 % en 2010 lors des précédents scrutins. C'est en 2015, que l'opposition avait obtenu la majorité à l'Assemblée nationale pour la première fois depuis 16 ans et permis l'accession au pouvoir du dirigeant de gauche Hugo Chavez, auquel a succédé son ancien vice-président Nicolas Maduro. Les principaux partis d'opposition avaient appelé au boycott des élections. La répartition des 277 sièges n'a pas encore été publiée. Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo, a dénoncé « une mascarade » d'élection.

Le boycott du scrutin a été initié par Juan Guaido, le chef de l'opposition, qui s'est autoproclamé président par intérim en janvier 2019 et a été reconnu par une soixantaine de pays, dont la France et les États-Unis. Selon lui, les conditions d'un scrutin équitable et sans fraude n'étaient pas réunies. Contrairement à l'élection de 2015, aucun observateur de l'ONU ou de l'Union européenne ne s'est rendu sur place pour contrôler le bon déroulement des élections. Après l'appel de Juan Guaido, les principaux partis d'opposition ont à leur tour incité au boycott. En parallèle des élections législatives, une « consultation citoyenne », organisée par l'opposition pour rejeter les résultats des élections et contester la légitimité de Nicolas Maduro, s'est déroulée sans forte participation du 7 au 12 décembre.

Le Venezuela traverse une forte crise économique. Selon la banque centrale du pays, l'inflation a atteint 9 985 % en 2019. Le PIB (la production totale de biens et services) du Venezuela se réduit continuellement depuis 2014, selon les données du Fonds monétaire international. En 2019, le PIB a même chuté de 35 %. D'après l'Enquête nationale sur les conditions de vie, réalisée par l'université catholique vénézuélienne Andres-Bello, 54,6 % de la population vivait avec moins de 1,9 dollar par jour en 2019.

L'explication d'une telle situation: les sanctions américaines, les États-Unis ont mis en place en avril 2019 un embargo sur le pétrole vénézuélien, qui représente la quasi-totalité des ressources en devises du pays.



NILOR ET « L'EXODE MASSIF » DES JEUNES MARTINIQUAIS



À l'occasion des questions au gouvernement du mardi 8 décembre, le député de la 4e circonscription de Martinique Jean-Philippe Nilor a alerté le gouvernement sur la situation sanitaire, des jeunes et des seniors de la Martinique:

« Monsieur le Premier ministre, prendrez-vous enfin les mesures fortes et courageuses permettant le retour et l'emploi au pays des forces vives ? » (...) « Nous subissons une véritable exsanguination du peuple martiniquais avec les départs sans retour de tous ces jeunes en quête de formation et d'emploi » (...)

« C'est une spécificité antillaise grave », a admis dans sa réponse le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu. Ajoutant que le projet de loi de finances de 2021 contient des mesures pouvant apporter un début de solution.

Jean-Philippe Nilor a également évoqué le fait que « 36% des 55 000 chômeurs ont plus de 45 ans », constituant le chômage des seniors. Comme le rappelle le député, la Martinique est à ce jour le territoire le plus touché par le chômage des seniors.

Sébastien Lecornu a garanti que le gouvernement allait « être à la hauteur sur les grands défis qui attendent le territoire ». Ajoutant: « Comment ne pas citer la question de l'eau dans votre territoire... Comment un jeune peut de bon coeur revenir au pays s'il sait qu'un certain nombre de fonctions vitales du service public peuvent être en défaut ? », a fait remarquer Sébastien Lecornu.

« Nous serons amenés à travailler ensemble prochainement parce que je souhaite adapter le plan pauvreté à vos territoires », a annoncé le ministre des Outre-mer lors de sa réponse.

LA CTM ADOPTE DE NOUVELLES MESURES POUR SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La CTM renforce son soutien massif aux entreprises martiniquaises touchées par la crise sanitaire de la COVID-19, en adoptant d'importantes mesures en direction du secteur économique :

■ 35 M € pour soutenir :

- les entreprises ayant une obligation de fermeture,
- les entreprises relevant du secteur du tourisme n'ayant pas eu d'obligation de fermeture administrative, mais lourdement impactées, telles les hôtels, les sociétés de l'évènementiel, les restaurants, les agences de voyage, etc...

A noter, la procédure a été simplifiée :

Indemnisation calculée sur la base du Chiffre d'Affaire moyen mensuel pour le mois de novembre et plafonnée à 150 000 €. Aide maintenue pour décembre pour les activités toujours fermées; Bonus facultatif de 50 000 € maximum pour le maintien des emplois.

Pièces à fournir : éléments comptables, RIB et KBIS.

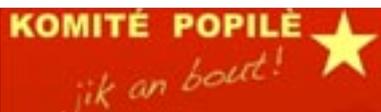
Traitement dématérialisé sur la plateforme dédiée de la CTM.

- 2 M € d'augmentation de l'enveloppe consacrée au PRET TERRITORIAL COVID-19
- Poursuite de l'attribution des prêts à taux zéro aux TPE/PME en difficulté de trésorerie due à l'épidémie.

Gérées par INITIATIVE MARTINIQUE ACTIVE, satellite de la CTM, ces mesures qui s'élèvent au total à 37 M € viennent s'ajouter aux mesures d'urgence précédemment adoptées par la CTM.

Depuis le début de la crise, la CTM a injecté plus de 80 M€ spécifiquement pour soutenir les acteurs de l'économie.

Gérard Dorwling-Carter



INITIATIVES ALTERNATIVES



Une nouvelle étape dans la lutte du Collectif des Ouvriers (ères) empoisonnés (es) par les pesticides.



Le mercredi 09 décembre, le Collectif des ouvriers (ères) agricoles empoisonnés (es) par les pesticides avait convié le Préfet Stanislas Cazelles, représentant de l'Etat Français, au quartier Bochet (Lamentin) afin de lui présenter officiellement ses revendications relatives à la réparation du crime d'empoisonnement par les pesticides. Près d'une centaine de victimes était venue accompagner la démarche.

Après l'accueil des participants par les organisateurs de la réunion, le Maire de la commune, David ZOBDA, qui a porté un important soutien logistique à la préparation de l'événement, est intervenu pour réaffirmer son soutien à la lutte du

Collectif et insister sur le fait que celle-ci concerne tous les Martiniquais et résidents.



Ensuite, les membres du bureau du Collectif ont pris la parole : le Président de l'organisation, Yvon SERENUS, pour rappeler les objectifs du collectif, la secrétaire, Patricia MOUTENDA, pour présenter les résultats de l'enquête de terrain menée par celui-ci et la secrétaire adjointe, Rose-Marie MARIE - LUCE, pour détailler

les 11 points de revendication élaborés à la suite des réunions de secteur et de ladite enquête.

Les témoignages des victimes se sont alors succédés, à commencer par celui de Josette BOMARE, dirigeante de la grève de 1974 qui avait paralysé les bananeraies pendant plus d'un mois. Elle a rappelé qu'à son grand âge et malgré sa maladie, il n'était pas question pour elle de cesser de se battre et cela dans l'intérêt des générations futures. Ensuite, de nombreux et poignants témoignages des victimes et de leurs proches ont saisi l'assistance. Beaucoup ont insisté sur le fait que leur famille a été et est



encore décimée par de graves maladies liées à l'usage des pesticides. Ils ont parlé des faibles montants de leur pension et de l'injuste taxe foncière qui leur est exigée.

Au cours des échanges qui ont suivi, La Députée Josette MANIN a fait un vibrant témoignage sur sa famille, elle-même concernée, et réaffirmé son soutien total à la cause. Le Préfet et le Directeur de l'ARS ont indiqué avoir découvert avec émotion des aspects humains qu'ils ignoraient. Ils ont rappelé que le Plan chlordécone 4 proposé par le gouvernement visait à porter des réponses concrètes à ce qu'eux considèrent comme un "aveu collectif", signalé que certaines des revendications du Collectif y étaient déjà prises en

compte et que d'autres demandaient un travail avec les élus.



Dans sa conclusion, Yvon SERENUS, tout en prenant acte des déclarations du Préfet a insisté sur le fait que la démarche propre du Collectif et que la mobilisation des ouvriers (eres) se poursuivaient. Il a mis à l'honneur les ouvriers et ouvrières agricoles, si longtemps méprisés et exploités. Il a rappelé qu'ils étaient en première ligne et premières victimes de ce scandale, parce qu'ils ont été contraints par les grands propriétaires d'épandre les

pesticides et qu'ils ont subi une violente répression, faisant 2 morts et de nombreux blessés, quand en 1974, ils ont fait grève pour améliorer leurs conditions de travail.

Le modérateur de la Réunion, Marie-Joseph PINVILLE a indiqué qu'une délégation du Collectif se rendra en France en Janvier afin de rencontrer tous les partis politiques français (à l'exception de ceux d'extrême-droite) ainsi que des parlementaires Français et Européens.

De l'avis unanime, cette rencontre de Bochet, marque une étape importante dans la lutte pour dénoncer le crime d'empoisonnement et obtenir réparation de la part de ses responsables. L'Etat a admis sa part de responsabilité. Les grands propriétaires pas encore. Le combat est donc loin d'être achevé.



JEAN-MICHEL CABRIMOL :

« La musique c'est un 'ciment social', un baume d'apaisement, au quotidien, dans la vie des gens »



Les périodes de confinement n'auront nullement été vaines pour Jean-Michel Cabrimol, le charismatique leader du groupe 'La Maafia'. Alors que la formation préparait les événements accompagnant l'anniversaire de ses 40 ans (déjà...), une certaine Covid-19 est venue interrompre les plans du célèbre collectif de 14 musiciens. Cependant l'enfant de la campagne du Lorrain et de Godissard (Fort-de-France) - devenu ce swingueur caribéen "épicé", apprécié bien au-delà de la Martinique depuis tant d'années - n'avait pas dit son dernier mot. Loin s'en faut. En effet quand on crée, à l'âge de 9 ans, son premier « orchestre » ('Les chats noirs') et qu'on en fabrique les instruments avec du bois, du fil de crin et des baguettes de filaos, c'est que la musique vous a déjà choisi. Rencontre avec un artiste à la positivité et l'enthousiasme quasi palpables.

Comment avez-vous vécu ces périodes de confinement, notamment le premier ?, demandons-nous en préambule. Jean-Michel Cabrimol indique avoir été notamment inspiré par le courage des enseignants, ou par celui de ces nombreux parents qui devaient aller travailler et s'occuper de leurs enfants durant cette séquence inédite. « C'était un

élan courageux, qui ne me donnait pas le droit, en tant qu'artiste, de pleurer ou me plaindre », assure-t-il, « être artiste c'est souvent un métier sans filet, à risques. Avant la pandémie et le confinement on préparait les 40 ans de **La Maafia**, avec 40 dates déjà prévues en France, à la Réunion, en Guadeloupe, etc. Mais ces inquiétudes-là c'est être dans la vie, pas au-dessus. » Le ton de l'entretien est donné.

« Dire à mon peuple 'on est bons les gars, prenez confiance, allons nous mettre ensemble... »

De ses propres mots, Jean-Michel Cabrimol a « profité » de la situation inhérente à la Covid-19, pour créer. « C'est comme ça qu'on a fait le concept '**Son Péyi-a**' », déclare-t-il quant à cette série de concerts donnée en juillet-août derniers dans le cadre du '**Festival Martinique Merveille du monde**' organisé par le Parc Naturel de Martinique. (PNM) « C'est pour ça que j'ai chanté 'épi bon zépis' et que je chante souvent la joie », poursuit l'artiste,





« c'est dire à mon peuple 'on est bons les gars, prenez confiance, allons nous mettre ensemble et faire des projets'. Donc on a fait 7 concerts et ça a marché, les gens étaient contents. » Notre interlocuteur a commencé joué de la musique à l'âge de 14 ans, dans le célèbre groupe *Les Léopards*. « **Max Ransay** a vu en moi quelque chose », raconte-t-il, « c'est à son contact et grâce à sa confiance et à celle d'autres artistes, que je suis arrivé à être le musicien que je suis. J'ai vu comment Max dirigeait *Les Léopards*, comment **Daniel Marie-Alphonsine** a dirigé *La Perfecta* ; tant de nos musiciens sont déjà partis – Max (Ransay), **Paulo Rosine**, **Eugène Mona**, etc. – donc je me suis dit 'Jean-Michel fais ça, ce qu'on t'a transmis fais-le'. Donc j'ai appelé les musiciens pour 'Son Péyi-a'. Depuis on a beaucoup de demandes de concerts : à Paris, en Guadeloupe, etc. » Et l'artiste d'évoquer un autre projet : *"Partez en musique dans les restaurants"*. « Quand les établissements rouvriront il y aura des concerts avec tous les musiciens de 'Son Péyi-a', plus ceux qu'on n'a pas pu appeler », annonce-t-il, « on a le projet de 'tourner' avec des formations de duos, trios, quartets et quintets ; ça a été validé par le *Comité Martiniquais du Tourisme* et la CTM. 'Son Péyi-a' a

été un projet fondateur en quelque sorte. On l'a réussi, donc c'est plus facile maintenant. » Et des projets Jean-Michel Cabrimol n'en manque pas. Vraiment pas.

« Avec mon expérience mon rôle est de parler aux décideurs »

L'artiste porte notamment le désir d'émissions de télévision de 'variétés péyi', où des musicien.ne.s, chanteurs et chanteuses antillais.e.s s'exprimeraient en *live*. Outre les volontés des uns et des autres, Jean-Michel Cabrimol parie, avec l'enthousiasme qu'on lui connaît, sur nos compétences et talents péyi. « La ressource est là mais il faut créer le 'pont' », ajoute-t-il, « avec mon expérience mon rôle est donc de parler aux décideurs – économiques également, parce que le **lobbying** est important. Et il faut que les gens comprennent ton métier. Un jour j'ai demandé à l'un de mes partenaires de venir à un concert ; pas à *l'Atrium* ou dans une grande salle du pays mais dans un restaurant de Sainte-Anne. Il est venu, a vu 350 personnes, toutes les classes sociales, des enfants, des jeunes et moins jeunes en train de danser et s'amuser (*sourire*). J'ai apporté ce concept-là parce que la musique an-

tillaise avait pris un 'chemin' événementiel. Alors l'événementiel a sa place, mais ne peut pas être l'élément 'dominateur'. En tant que musicien je suis là pour défendre ce que Max Ransay, *Les Léopards* ou Eugène Mona défendaient. » Un artiste qui porte aussi le projet d'une "école de la **transmission**", où des jeunes apprendraient notamment à jouer ensemble.

A écouter Jean-Michel Cabrimol, cette période de confinement lui aura aussi permis de percer certains "mystères" de notre modernité. « J'avais besoin de comprendre l'outil internet », indique-t-il en effet, précisant s'intéresser à la 'transition digitale' afin notamment « de ne pas dépendre » des célèbrissimes plateformes et de séduire des millions de francophones et le "reste du monde". « Cette période-là m'a permis de me structurer, de m'organiser », poursuit le musicien, « nous avons donc monté une **pépinière** composée d'infographistes, de réalisateurs, cadreur, monteurs etc., des gens qui travaillent dur et qui ont chacun leur 'boîte'.

« Frédi-a té rèd mé nou té ka rézisté ; on est des musiciens donc on ne pleure pas »

D'ailleurs quand on a fait 'Son péyi-a' il y avait certes la compétence des équipes et services du PNM, mais aussi nos compétences dans la communication sur les événements, la 'gestion' des artistes etc., pour que ce soit un projet fiable, rentable et pertinent. » Et de poursuivre : « J'aime beaucoup ce que les jeunes générations font dans plusieurs genres musicaux - biguine-jazz, reggae, *dancehall* -, c'est un vivier très intéressant par sa vision, son courage et son indépendance ; ils me rappellent moi quand j'avais 17 ans (*sourire*). Cette dynamique jeune est exceptionnelle ; d'ailleurs toutes mes équipes sont très jeunes. » Un artiste qui indique solliciter également l'expérience, les conseils et explications de « séniors ». Vous semblez avoir une véritable constellation de générations autour de vous, non ? « Oui car je suis curieux et qu'on est une île riche », lance spontanément notre interlocuteur, « je n'ai jamais vu autant de personnes douées dans tant de domaines différents ; je n'ai jamais vu une île avec autant de talents au m2. Et de talents courageux parce qu'il n'y a pas de modèle économique, pas de producteurs, pas de maisons de disques, pas de mécènes, etc. Vous savez, c'est **Marius Cultier** qui m'a donné ma première batterie (*sourire*). Et avec *La Maafia* on a mangé du pain et de la neige en France (*sourire*), on a mangé du pain et des épices : on n'avait pas d'argent mais on agrémentait nos boîtes de cassoulet avec nos épices péyi. Frédi-a té rèd, mé nou té ka rézisté ; on est des musiciens donc on ne pleure pas. Et *La Maafia* a été une 'école' où beaucoup de chanteurs, chanteuses et musiciens ont pu s'exprimer et se développer : Mario Canonge, Edith Lefel, etc. ». Un rappel opportun.

« En vendant mes disques comme ça j'ai trouvé un modèle économique qui m'a stabilisé... »

« On n'a rien à envier aux autres musiques », indique alors Jean-Michel Cabrimol, « quand je joue dans un festival en Allemagne, quand je 'dépose' la musique de mon pays je fais **voyager** tous les gens qui sont là : 250.000 allemands voyagent (*sourire*). Et nous avons des viviers dans plein de do-



maines, donc allons les rendre *bankable*. » Vous avez toujours été aussi débordant d'énergie et de détermination ? « Toujours ; c'est pour ça que j'ai pu exister », répond Jean-Michel Cabrimol immédiatement, « je ne suis pas un artiste du 'Système' ; je n'ai jamais eu de producteur et j'ai compris très tôt que les maisons de disque qui sont en France c'est du bidonage ; 80% du vivier musical de la Martinique, les **rentiers** ce sont des 'boîtes' françaises, même pas les héritiers des artistes décédés.e.s. C'est un scandale. » Et le musicien d'indiquer : « Moi je vends encore des disques. J'ai

trouvé une méthode, très simple, qui est d'aller à la rencontre des gens dans les hypermarchés. Et ça marche. » En effet nombreux sont ceux, dont moi-même, à vous avoir déjà vu à maintes reprises dans une enseigne bien connue de l'île, échanger avec la population, vos fans, et vendre vos CD : pourquoi avoir décidé de procéder de cette façon ? Et le musicien de décrire une décision prise suite à ses constats, répétés, de pratiques de "**verrouillage**" de la distribution et diffusion de disques sous nos cieux. Il se dirige alors vers les directions de célèbres groupes économiques de nos pays. « Là je décide de

retravailler ma communication », précise-t-il. Et les ventes de disques s'enchaînent. « Je fais ça **vingt jours** sur trente », explique Jean-Michel Cabrimol, « c'est rentable, je rencontre mon public, parfois des gens me proposent des contrats, et même des personnes qui ne sont pas spécialement fans se laissent tenter (*sourire*). Vous savez, notre public a une oreille musicale incroyable. Et en vendant mes disques comme ça j'ai trouvé un modèle économique qui m'a stabilisé artistiquement, et qui m'a redonné confiance. Parce que tu peux la perdre - être toujours endetté, etc. - mais tu sais que ce que tu fais a un sens. »

Et à votre avis qu'est-ce que votre public aime dans ce que vous lui proposez ? La réponse

fuse. « C'est que je fais une 'remontée sociale' de tout ce que les gens ressentent dans la vie », glisse-t-il aussitôt, « j'ai une écoute et vous me verrez partout. Pour moi la musique c'est un 'ciment social', un baume d'apaisement, au quotidien, dans la vie des gens. Je joue une musique humaine, j'aime profondément mon île et j'ai toujours eu confiance dans ses gens. J'ai beaucoup voyagé, j'ai vécu à Paris et à Londres, mais notre île a quelque chose d'exceptionnellement riche humainement, intellectuellement, etc. Nous sommes une île fertile dans tous les sens du terme.

Et j'aime aussi notre vitalité de **résistance** ; nos fondations sont fortes. » La sincérité de l'artiste est manifeste.

« Dans la conversation il y a l'échange, la possibilité de l'enrichissement et de l'apprentissage »

Depuis le début de notre échange avec Jean-Michel Cabrimol, les mots "j'ai une conversation" reviennent dans son propos : pourquoi converser est-il manifestement aussi important pour vous ? « C'est la chose la plus importante dans la vie », assure-t-il, « avoir une conversation avec l'Autre permet de libérer les frustrations et d'apprendre mutuellement. Dans la conversation il y a l'échange, la possibilité de l'enrichissement et de l'apprentissage. » Et de préciser : « La conversation mais pas le monologue et les idées arrêtées ; ça c'est terrible. Souvent nous sommes aussi dans le réflexe de la réaction. Non, écoute ce qui t'a été dit, réfléchis, converse et agis. » Jean-Michel Cabrimol nous confie alors avoir eu un petit frère polyhandicapé (« ça a développé chez moi la capacité du **regard** », indique-t-il). « Dans ma famille des gens ont touché à la drogue et connu la précarité », poursuit l'artiste, « donc j'ai dû me battre pour eux : frapper à des portes, aller à des 'missions locales', rencontrer des médecins, des infirmiers, arriver à Colson, etc. Et j'ai trouvé des gens fantastiques. J'ai une grande famille, où il y a beaucoup d'amour. D'ailleurs l'amour fraternel, de la rencontre de l'Autre, c'est quelque chose que je pratique. »

« J'ai parlé de la jeunesse, mais on a aussi une ressource inestimable avec nos seniors, qui ont tant de savoirs », conclut Jean-Michel Cabrimol, « donc la Martinique est à **reconnecter**. Allons se redonner des challenges, se réinventer ; n'allons pas gaspiller d'énergie dans des combats inutiles entre nous. Moi c'est ça : je crée, je fais. Le meilleur combat c'est de montrer ce qu'on est capables de faire. Tout est à faire dans le meilleur ; et c'est un super challenge. Je suis fier de mon peuple. Notre île est très belle, mais attention à ne pas la gaspiller. » Puisse l'artiste être entendu.

Mike Irasque



Martinique Biosphère :

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Martinique Biosphère sans jamais oser le demander.

Nathalie de POMPIGNAN, présidente de « Martinique Biosphère » qui porte la candidature de la Martinique au titre prestigieux de « Réserve de Biosphère » de l'UNESCO nous dit tout ce qu'il faut savoir sur cette démarche prometteuse pour notre pays.

Vous êtes Présidente de l'association Martinique Biosphère. Quel est son objet ?

L'association a été constituée le 28 juin 2017 pour bâtir le dossier de candidature de la Martinique au titre de « Réserve de Biosphère » de l'UNESCO.

Qui sont les créateurs de cette association ?

Elle rassemble 18 membres fondateurs, parmi lesquels 5 associations et institutions (l'ASSOCIATION des MAIRES représentée par Maurice BONTÉ, le CARBET des SCIENCES représenté par Lionel REYNAL, CONTACT-ENTREPRISES représenté par Lucie MANUEL, le CODERUM représenté par Charles LARCHER et TROPICQUES ATRIUM représenté par Bernard LAGIER) et **13 personnes physiques** dont Monseigneur David MACAIRE, Coralie BALMY, Michel FAYAD, Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, Mireille JARDIN, Jean-Paul JOUANELLE, Nathalie de POMPIGNAN, Emmanuel LISE, Emmanuel NOSSIN, Karine ROY-CAMILLE, Dr Ruddy VALENTINO, Emmanuel de REYNAL, Christophe YVON.

C'est la première fois dans l'histoire des candidatures à ce titre qu'une **association apolitique rassemblant une société civile aussi**



L'association est apolitique et ne bénéficie d'aucune subvention publique. Ses membres sont bénévoles et ses actions financées par des partenariats, dons et adhésions.

diverse porte une telle candidature. L'UNESCO suit donc cette initiative avec beaucoup d'attention.

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est l'UNESCO ?

L'UNESCO est l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. C'est une institution spécialisée de l'Organisation des

Nations Unies. Elle a été créée le 16 novembre 1945 à la suite des dégâts et des massacres de la seconde guerre mondiale. Elle compte 195 membres et 8 membres associés. Son siège est à Paris. Sa mission est de contribuer à la construction d'une culture de la paix, à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information. Elle poursuit cet objectif par la mise en place de différents programmes.

Que sont les réserves de biosphère ?

Ce sont des sites qui ont reçu un titre mondial décerné par l'UNESCO dans le cadre de son programme sur l'Homme et la Biosphère pour promouvoir un développement durable.

Ce programme rassemble les territoires engagés dans une démarche de développement économique et social durable, tout en préservant leurs richesses naturelles et culturelles. C'est un des plus anciens de l'UNESCO. Il constitue depuis 1970 un réseau mondial qui compte en 2020 701 réserves de biosphère dans 122 pays. La Caraïbe compte 14 réserves de biosphère dans 8 pays de la Caraïbe. La France compte également 14 réserves de biosphère sur son territoire

Ces trois candidatures prestigieuses en direction de l'UNESCO servent des objectifs différents mais complémentaires. Elles s'enrichissent, se complètent et se renforcent mutuellement pour servir le développement et l'attractivité de la Martinique.

dont celles de Guadeloupe et de Polynésie.

Les territoires ainsi distingués se sont engagés dans une triple démarche : conserver et valoriser leurs richesses naturelles et culturelles, promouvoir et valoriser leurs savoir-faire, produits et services dans le cadre d'un développement durable et valoriser la recherche scientifique et l'éducation environnementale.

Il importe de noter que contrairement à ce que peut faire penser le terme de « réserve » une « réserve de Biosphère » n'est pas une catégorie d'aire protégée. Elle n'impose aucune réglementation et n'a aucun pouvoir réglementaire. Elle émane d'une volonté locale et non de l'Etat. D'ailleurs, celui-ci n'intervient pas dans le processus de validation de la candidature auprès de l'UNESCO. Au niveau français, le Programme « Homme et Biosphère » relève du Comité MAB (*Man and the Biosphere*) France. C'est ce Comité qui l'anime, le met en œuvre

à l'échelle nationale et assure les liens entre les 14 territoires Réserves de Biosphère. C'est aussi le Comité qui valide les candidatures avant leur transmission à l'UNESCO.

Pourquoi cette démarche de candidature ?

La Martinique a des richesses **extraordinaires**. Elle est une des plus belles îles des Caraïbes et possède des atouts considérables terrestres (le Diamant, la Montagne Pelée) et marins (3 grands écosystèmes tropicaux), culturels et humains (musique, artisanat, patrimoine architectural, traditions, événement sportif unique, ambassadeur que le monde entier nous envie : le rhum).

Ces atouts symbolisent le logo de « Martinique Biosphère ».

Mais les **défis du territoire sont très importants** : réalité économique et sociale difficile, démographie en perte de vitesse, exil de la jeunesse, milieux naturels qui se dégradent et pollutions aux graves





Réunion Territoriale à Fort de France

conséquences. A tous ces défis est venu s'ajouter celui de la COVID qui vient complexifier encore une situation déjà inquiétante.

Or, à l'échelle internationale, existent des outils qui s'attachent à relever ces défis.

Le titre de « Réserve de Biosphère » en est un. Alors pourquoi s'en priver ?

Il existe deux autres démarches martiniquaises en direction de l'UNESCO pour l'obtention de titres mondiaux. Est-ce que ces différentes candidatures sont compatibles entre elles ?

En effet deux autres démarches martiniquaises de labellisation mondiale sont en cours auprès de l'UNESCO. Trois démarches martiniquaises de labellisation mondiale sont effectivement en cours auprès de l'UNESCO.

L'une portée par le Parc Naturel Régional de la Martinique, au titre du Patrimoine Mondial Naturel pour 2 sites de notre territoire : les volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord. Il s'agit, dans ce cadre, d'assurer ou de renforcer la protection d'un

bien dont la valeur universelle et exceptionnelle est reconnue.

L'autre, potée par le Comité de Pilotage de la Yole de Martinique, au titre de Patrimoine Culturel Immatériel, pour la yole. Il s'agit de sauvegarder ici des savoir-faire particuliers en vue de reconnaître une pratique culturelle immatérielle spécifique.

La troisième enfin est portée par notre association pour le titre de « Réserve de Biosphère » et concerne tout le territoire. D'ailleurs, un site du Patrimoine mondial est souvent intégré dans une Réserve de Biosphère. Dans la Ca-

raïbe, c'est le cas, entre autres, de Cuba, la République dominicaine et Saint Kitts et Nevis.

Ces trois candidatures prestigieuses servent des objectifs différents mais complémentaires. Elles s'enrichissent, se complètent et se renforcent mutuellement pour servir le développement et l'attractivité de la Martinique. Elles permettent de braquer sur elle les puissants projecteurs de l'UNESCO. Des projecteurs mondiaux.

Martinique Biosphère appuie et soutient très vivement les démarches du Parc Naturel Régional et de la Yole ronde. Cette triple démarche de la Martinique vers une reconnaissance mondiale est une chance à saisir pour la Martinique, et nous pouvons que nous en réjouir.

Quelles ont été les étapes de la démarche au titre de « Réserve de biosphère » ?

La première phase a duré 13 mois. Entre septembre 2018 et octobre 2019, nous avons organisé 34 réunions dans les 34 communes de Martinique. Plus de 3500 personnes ont participé à ces réunions d'information et de co-construction.

Cette phase a permis l'engagement des 34 communes, donc de l'intégralité du territoire, dans la démarche de candidature.



Au Trois-Ilets

Chacune de ces rencontres a fait l'objet d'un compte rendu dont on peut prendre connaissance en allant sur le site de « *Martinique Biosphère* » : www.martinique-biosphere.fr. Et ces 34 comptes-rendus ont été intégrés dans le dossier de candidature.

La seconde phase a consisté dans la présentation aux représentants des communes, du monde socio-économique, académique, scientifique et religieux de la synthèse des atouts mis en avant et principaux enjeux du territoire qui ont été identifiés par les participants aux réunions territoriales.

Enfin la troisième et dernière phase a vu la constitution du dossier de candidature par une équipe dédiée. Nous avons transmis ce dossier le 7 mai dernier au Comité français du Programme Homme et Biosphère-MAB (*Man and the Biosphere*) .

Deux experts nationaux ont alors étudié le dossier de candidature de la Martinique et m'ont auditionnée en juin dernier. Ce dossier a été validé en septembre puis transmis officiellement à l'UNESCO par le Comité français.

Quelle a été l'attitude des différents élus devant votre initiative ?

Notre initiative a été très largement saluée et ceci dès le départ. Le Président du Conseil Exécutif de la CTM, Monsieur Alfred MARIE-JEANNE, le Président de l'assemblée de Martinique Monsieur Claude LISE et le Président de l'Association des maires, Monsieur



Maurice BONTE qui sont les premiers élus auxquels nous avons présenté notre projet nous ont tous les trois encouragés et appuyés. Ensuite, au fur et à mesure que nous présentions cette candidature, nous avons recueilli les appuis des 34 maires de Martinique.

Quelles sont les prochaines étapes de votre dossier de candidature ?

Ce sont maintenant les experts internationaux du Comité International du Programme Homme et Biosphère de l'UNESCO qui vont étudier notre dossier. Si l'avis du comité international d'experts est favorable, l'UNESCO pourrait valider la candidature de la Martinique lors de la réunion annuelle du Conseil International de coordination du MAB prévue le 28 juin 2021 à Lagos au Nigeria, à condition que les problématiques liées au covid-19 ne retardent pas ce délai.

Nous avons très bon espoir d'obtenir

ce titre mondial et que la Martinique puisse intégrer l'important réseau international des territoires « Réserves de Biosphère » en 2021 !

Qu'est-ce que cela apportera à la Martinique ?

Mondialement reconnu, le titre de Réserve de Biosphère est un instrument fort d'attractivité, de reconnaissance et de valorisation de nos atouts à l'échelle du monde. Il nous donnera une visibilité internationale.

Il sera un outil de communication puissant pour la Martinique, en particulier pour les savoir-faire, les produits locaux, le tourisme, et les produits agricoles traditionnels.

Il sera un levier de développement économique et social pour le territoire en donnant accès à des réseaux de coopération, à des institutions internationales avec lesquelles travailler et à des financements internationaux.

Il sera enfin forcément créateur d'emplois puisqu'il faudra accueillir dans de bonnes conditions tous les touristes supplémentaires qui viendront visiter la Martinique grâce au titre UNESCO « réserve de biosphère ».

Enfin, et ce n'est pas le moindre apport, cette reconnaissance mondiale permettra d'encourager la jeunesse, de renforcer la confiance en l'avenir et la fierté d'être Martiniquais.



A Saint-Joseph

Cynthia Bolinois :

Une longue expérience avec le dialogue social et les compétences de l'Humain.



Cynthia Bolinois est la gérante depuis 2 ans de BLS-RH-CONSULTING, cabinet de conseils en ressources humaines et organisme de formation. Cynthia ne se prédestinait pourtant pas à ce métier et se voyait plutôt travailler dans de grands groupes en tant que chef de produit, responsable marketing, ou grands comptes... mais la rencontre avec la partie humaine de la gestion du personnel, la découverte du droit du travail, et la complexité des relations employeurs/employés ont eu le dessus.

De quoi s'agit-il ? Quels services proposent son cabinet aux entreprises ? Comment ? Quelle est sa méthode ?

...Rencontre avec cette jeune femme audacieuse, engagée aux côtés des Chef-fes d'entreprise.

Antilla : Quelle est votre parcours professionnel ?

Cynthia Bolinois : Après un bac STT (Sciences et Technologies Tertiaires) et un BTS en management des ressources humaines à Paris, j'ai pour-

suivi ma formation en alternance et obtenue une licence professionnelle en ressource humaine, puis un Master en management des ressources humaines.

Pourquoi ce choix de l'alternance ? et dans quelle structure avez-vous pu approfondir vos connaissances en ces domaines ?

Tout simplement car le côté terrain est très important, voir primordial pour moi qui suis une femme de terrain : être proche des gens, les écouter et les comprendre, c'est ma passion et mon métier.

J'ai eu l'opportunité de pouvoir démarrer mon parcours professionnel au sein d'un prestigieux cabinet de recrutement en tant que chargée de recherches. Cette structure comptait parmi ses clients de très « gros comptes » et groupes. J'ai encore une fois énormément appris.

Après de nombreuses expériences dans des structures privées et publiques j'ai poursuivi mon parcours professionnel par le biais de l'intérim. Expérience tout aussi enrichissante car on doit très réactive, apprendre et comprendre vite les différents fonctionnements des uns et des autres, les façons de travailler et de fonctionner différemment, dans des secteurs très variés de spécialités différentes (restaurants gastronomiques, compagnies ferroviaires, entreprises publiques...).

Une autre opportunité fut de réaliser une mission dans une grande banque nationale (au sein d'une filiale en cessation d'activité), afin d'accompagner le DRH dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Cela était pour moi une opportunité de pouvoir comprendre et appliquer la gestion des ressources humaines en situation de crise. C'est très important.

Forte de ces expériences j'ai souhaité revenir en Martinique afin de mettre mon expérience à la disposition des entreprises implantées localement.

Ma première embauche fut à France-Antilles au sein la branche hors médias pendant un an, puis Responsable

des relations sociales au sein du Groupe Monplaisir. Je conseillais et co-animais le dialogue social aux côtés des directeurs de filiale, avec les instances représentatives du personnel. Encore une entreprise qui a conforté mon expérience. Cinq années après j'intégrai Unité Sud Transport, en tant que DRH, ayant pour challenge de définir et piloter la politique RH, par notamment l'harmonisation du socle social (de salaires, d'acquis sociaux), la refonte des procédures RH en matière de recrutement, et de développement de compétences. Nous avons ainsi réussi à conclure le 1^{er} accord de l'entreprise ce qui favorisera un meilleur dialogue social. Parallèlement depuis janvier 2019, je fus nommée Conseillère Prud'homale collègue employeur au Tribunal judiciaire de Fort-de-France, qui me permet de compléter mes connaissances et ma maîtrise du droit social.

« J'ai eu un parcours dense et riche d'enseignements. Je me suis beaucoup investie professionnellement »

Avec ces différentes expériences, à quel moment vous est venue l'idée de « voler de vos propres ailes » ?

Il y a 2 ans j'ai décidé d'écrire ma propre histoire en créant BLS RH CONSULTING. Mes expériences passées, mes contacts personnels et professionnels, m'ont donnés raison et j'ai reçu quasiment tout de suite l'adhésion de chefs d'entreprise. Aujourd'hui mon cabinet se porte bien et je suis amenée à réaliser des missions aussi bien ici, en Guadeloupe ou qu'en Guyane. Nous travaillons en association avec Paye97Online, gérée par Michel Coridon, qui propose des solutions d'externalisation de la paye aux Antilles-Guyane. Cette association fonctionne très bien car nos métiers respectifs sont pleinement complémentaires.

Quels sont vos domaines d'interventions ?

Nos 5 domaines d'intervention sont :

■ Le conseil en ressources humaines pour lequel le client bénéficie d'un accompagnement sur mesure,

■ La gestion administrative du personnel, nous mettons à disposition notre savoir-faire afin d'accomplir toutes les démarches administratives légales pour le chef d'entreprise,

■ Les relations sociales, avec la mise en place du CSE clé en main et la préparation à la négociation obligatoire,

■ La formation, afin que vos managers deviennent meilleurs par l'acquisition du premier niveau de connaissances en gestion des ressources humaines. Courant 2021 nous deviendrons un centre de formation dans l'objectif d'obtenir la certification QUALIOP1 (référentiel qualité).

■ L'entretien professionnel, entièrement destiné au développement des compétences des salariés, qui grâce à nos solutions innovantes les propulsent vers un accomplissement serein.

Pouvez-vous nous décrire une prestation type, les modalités ?

Une prestation type n'existe pas vraiment mais la méthodologie est sensiblement la même. Ce n'est pas du tout un métier routinier et c'est ce qui en fait la richesse.

Ce qui est commun aux missions, c'est qu'elles débutent par l'analyse de la demande du client.

J'analyse la demande, j'évalue la problématique et propose une forme d'intervention, cela peut être de la formation ou un diagnostic et dans ce cas je propose des axes d'amélioration et présente les leviers possibles.

L'échange est un moment fort. Je rencontre dans un premier temps, pour définir les contours de l'intervention, la Direction et les collaborateurs, voire même les représentants du personnel. J'explique la méthodologie, le principe des entretiens organisés par groupe métier ou en individuel, l'analyse d'une situation de travail dans le cadre du diagnostic.

Enfin, en fin de mission une restitution : je propose un plan d'action, j'échange avec la Direction, les personnes ressources. Dans certains cas je poursuis avec un accompagnement (1 réunion par mois, par exemple) le temps que le projet se mette en place dans les meilleures conditions. Le client est ensuite invité à répondre à un questionnaire de satisfaction des-

tiné à évaluer la prestation et améliorer nos pratiques.

Quelles sont les qualités requises selon vous pour travailler dans les RH ?

La rigueur (qui est pour moi un préalable à beaucoup de métiers), l'empathie, l'écoute, la connaissance du droit du travail, la capacité à s'adapter ainsi qu'à négocier et enfin le fait de savoir s'aligner avec ses valeurs. Durant une carrière RH, si l'on vous demande certaines choses contraires à vos valeurs, dont vous n'êtes pas convaincus, il ne faut tout simplement pas les faire car c'est intenable à long terme.

« ...valoriser l'humain quoi qu'il arrive, favoriser le développement personnel est vital. »

Et si c'était à refaire... ?

J'aurais fait exactement la même chose et c'est grâce à toutes ces expériences que je suis là aujourd'hui. L'idée est de faire émerger les compétences, susciter l'intérêt de la fonction RH dans les organisations et apporter ma contribution au développement et à la pérennité de nos entreprises.

Quels conseils pour quelqu'un qui aimerait se lancer ?

Il faut faire preuve de sérieux et de rigueur ainsi que d'une grande disponibilité, aussi bien de temps que d'esprit ; car en définitive la satisfaction client est notre carte de visite. Le plaisir est également un moteur de performance. Mais ce qui fera vraiment la différence, c'est la ténacité : il ne faut jamais se laisser décourager car tout effort finit par être récompensé un jour !

Propos recueillis par Philippe Pied

Serge Aribo, secrétaire général de l'UGTM-Santé :

« L'erreur qui est faite régulièrement en Martinique, c'est de toujours montrer ce qui miroite... »

Au moment où vous lisez ces lignes un accord aura, peut-être, été trouvé entre le syndicat *UGTM-Santé* et la direction du CHUM (*Centre Hospitalier Universitaire de Martinique*) quant aux revendications de l'organisation syndicale concernant le *Centre Hospitalier Louis Domergue* de Trinité ; ceci dans le cadre d'une mobilisation débutée il y a deux mois et demi (au moment de la rédaction du présent texte, ndr). Maintenant concernant la situation – vétusté, conditions "indignes" de travail, etc. – et la reconstruction de l'hôpital, hé bien ces graves et importants sujets entraînent, notamment depuis ces dernières semaines, la convergence et l'« unité » de notre classe politique. Les explications de Serge Aribo, le secrétaire général de l'*UGTM-Santé*.

ANTILLA : Concernant la reconstruction de l'hôpital, la demande porte bien sur un financement intégral par l'Etat?

Serge ARIBO : Oui la demande concerne un financement à 100% de l'Etat. L'ARS (*Agence Régionale de Santé*) a formulé la demande en ce sens, les politiques c'est pareil. Mais on n'a pas encore de réponse officielle. Il y a le 'Ségur de la santé'* qui a de l'argent à 'distribuer' - et je suppose qu'ils sont entrain de couper le 'gâteau' en plusieurs morceaux car beaucoup d'autres régions ont besoin de financements - il y a aussi les 'plan de relance' français et européen, et tous les fonds annexes type *FEDER*, etc. Mais la première chose, c'est d'avoir une rencontre avec le ministère (de la santé) en délégation, avec notamment une représentation de la communauté hospitalière. D'ailleurs un



Serge Aribo, secrétaire de l'UGTM-Santé (MI)

courrier commun des parlementaires martiniquais sera fait en ce sens, pour bien montrer qu'il y a une demande **collective**. Très récemment le président de *Cap Nord* (Bruno Nestor Azérot, ndr), le maire de Trinité (Frédéric Buval, ndr) et d'autres maires du Nord étaient au ministère de l'outremer, suite à tous les sinistres qu'il y a eu sur ce territoire, et ils ont aussi parlé de la reconstruction de l'hôpital de Trinité. Donc tout le monde converge vers un seul **objectif**. C'est déjà quelque chose de très bien ce qu'on a réussi à faire. Et de très rare (*sourire*). Mais c'est un exercice qui nous a quand même demandé presque 2 mois de travail. On a commencé le 30 septembre et on a réussi à concrétiser ça le 27 novembre, tout en étant en négociations avec la direction du CHUM.

Comment expliquez-vous cette "union sacrée" de nos élus dits majeurs sur ce dossier ? Est-ce sa gravité - réelle, patente, durable - qui l'explique, ou des considérations électorales viennent-elles s'ajouter à ces nobles motivations ?

On a mis ces considérations dans notre analyse. Donc il ne fallait pas s'y prendre trop tard. Il y a des confrontations régulières, depuis des mois, à la CTM et pour la préparation des élections ; d'ailleurs, et plus largement, ça fait partie de la vie politique en Martinique. Donc on a tenu compte de ça en disant qu'on servirait de 'lien' parce qu'on a déjà sillonné toute la Martinique pour cette reconstruction. On a déjà fait les 18 communes du Nord, on a fait des tournées jusqu'à Sainte-Anne, on a déjà reçu des motions de pratiquement tout le monde, y compris la CACEM, pour soutenir cette reconstruction. Donc on s'est dit qu'autour de ce pôle-là on pouvait **fédérer** . Après c'est la façon de faire qui permet de fédérer. On s'est dit qu'on ne ferait abstraction de personne, qu'on s'adresserait à 'tout le monde'. Par contre, on a mis un 'niveau' de participation.

« On a réussi à montrer qu'on a un intérêt commun, qui va au-delà de l'hôpital de Trinité »

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
Ministère des Solidarités et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS

Copie à : Monsieur Sébastien LECORNU
Ministre des Outre-mer
Ministère des Outre-Mer
Hôtel de Montmorin
27 Rue Oudinot
75007 PARIS

Paris, le 14/10/2020

Réf : JMA/BSO/E054

Objet : demande de rencontre urgente des parlementaires et des maires de Martinique au sujet du Centre Hospitalier Louis Domergue.

Monsieur le Ministre,

La situation du Centre Hospitalier Louis Domergue (CHLD) de Trinité, en Martinique, devient de plus en plus catastrophique. En effet, les soignants, les encadrants et les populations du Nord de la Martinique restent, depuis de très longues années, en attente de la mise en œuvre effective des travaux de réhabilitation et de reconstruction de ce centre dont les retards aggravent les différentes problématiques matérielles et financières.

Cela alors que les parlementaires, les maires et les élus ont maintes fois interpellés les différents ministres de la Santé et des Solidarités sur les difficultés de cet équipement sanitaire, notamment via :

- des questions écrites sur ce dossier, dont l'une des plus anciennes remonte au 26/07/2012 ;
- deux questions d'actualité au Gouvernement (datées du 31/10/2017 et du 20/10/2020) ;
- une interpellation orale au Sénat (datée du 03/12/2020) ;
- des courriers communs, dont le dernier date du 14/10/2020, sans réponse à ce jour ;
- plusieurs réunions de travail avec les syndicats des personnels, le Directeur du Centre Hospitalier de Martinique et le Directeur de l'Agence Régionale de Santé dont nous espérons que les conclusions vous sont parvenues.

Nous rappelons à votre attention que les syndicats des personnels vous ont aussi interpellés et font valoir leur droit de grève et de retrait depuis trois mois.

Nous comprenons qu'une pandémie mondiale retient tout votre intérêt. Toutefois, en Martinique, au Covid-19 s'ajoutent une épidémie de dengue ainsi que d'autres maladies liées aux spécificités climatiques de notre territoire. Or, l'état actuel de l'hôpital ne permet pas de soigner les populations du Nord convenablement sans engorger d'autres centres et services. Cette situation remet aussi en cause l'égalité d'accès à des soins de qualité pour notre territoire.

Nous demandons une rencontre en urgence avec l'ensemble des parlementaires et des maires de Martinique concernés, qui sont constamment interpellés par la population au sujet de ce dossier très sensible.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.


Josette MANIN


Serge LETCHIMY


Manuëla KÉCLARD-MONDÉSIR


Jean-Philippe NILLING


Maurice ANTISTE


Catherine CONCONNE

C'est-à-dire, plus précisément ?

Les premières paroles qu'on leur disait, c'est qu'on vient vous voir en tant que responsables. Et on souhaite qu'à votre niveau de **responsabilité**, vous alliez au maximum. Par exemple, on leur a dit tout de suite que les motions ne nous apportaient rien. On en a plein dans notre histoire de lutte(s) pour l'hôpital ; ce n'est pas suffisamment porteur pour ce qu'on veut faire. Deuxièmement, nous avons dit que nous ne cherchions pas à avoir des

gens qui viennent en soutien, parce que 'vous êtes pleinement concerné.e.s dans vos responsabilités'. On ne voulait pas non plus de gens qui viennent en position de médiateurs, pour essayer de 'coller les morceaux' ; la négociation on sait faire. Ce qu'on veut ce sont des acteurs et des responsables. Et ce message est passé. Nous on n'est pas là pour gommer les différences entre les politiques : ce n'est pas possible et ce n'est pas notre *job*. Par contre, on a



réussi à montrer qu'on a un intérêt commun, qui va au-delà de l'hôpital de Trinité : la question de la santé. Et dans le mouvement qu'on a déclenché cette question globale est sous-entendue. C'est sous-entendu que la situation de l'accès aux soins est déplorable en Martinique, qu'il y a trop de sites hospitaliers délabrés ou avec de grosses difficultés d'emplacement, qu'il faut aussi revoir la distribution de l'accès aux soins sur le territoire ; ce que n'a pas permis la 'fusion hospitalière', au contraire à notre sens. Alors on n'a pas été au fond de ces discussions-là avec l'ensemble des acteurs. Par contre, on a été au fond sur le **bien-fondé** de la demande, sur le pourquoi il faut reconstruire, sur les éléments faisant que c'est déterminant : la sécurité, l'emplacement de l'établissement, la dégradation des lieux. C'est aussi - à travers ce qui s'est passé très récemment dans le Nord - de montrer l'importance d'avoir un établissement viable après tout ce qui peut se passer, notamment en termes de risques naturels. Il faut que l'établissement remplisse sa mis-



Matériel indigne (UGTM)

sion de **service public** : accueillir des gens parce qu'ils sont dans le besoin. De plus, nous croyons que ça a été compris que depuis 15-20 ans nous ne luttons pas pour des questions personnelles ou corporatistes, mais parce que nous voulons remplir pleinement ce qu'on nous demande en tant que martiniquais.

« Compris » par nos acteurs politiques au sens large, et par vos interlocuteurs étatiques comme l'ARS ?

L'ARS répond positivement à ces demandes depuis plusieurs années. Mais on ne sent pas de réponse claire au niveau du ministère. Soit par méconnaissance du 'terrain', soit parce qu'il "faut" un événement dramatique comme le feu au CHU de Pointe-à-Pitre (en novembre 2017, ndr) pour qu'on se dise qu'il faut faire quelque chose. Donc c'est une vision très éloignée de la réalité. Et l'erreur qui est faite régulièrement en Martinique, c'est de toujours montrer ce qui miroite : un nouveau 'plateau technique' a été construit à PZQ (l'hôpital Pierre Zobda-Quitman, à la Meynard, ndr) - moderne, parasismique, etc. - et on le montre comme s'il correspondait à l'ensemble de notre tissu hospitalier. Or ce n'est pas du tout ça.

« On n'arrête pas de se faire violence depuis des années, mais c'est tous les jours qu'il y a des soins »

Comme si "l'arbre cachait la forêt", c'est ça ?

Voilà. Pourtant aux structures de *Clarrac* ou *Emma Ventura* par exemple, on devrait avoir le même niveau en termes de qualité d'accueil, pour des filières de soins différentes. Mais à PZQ même il suffit de faire 200 mètres après ce 'plateau technique' pour arriver au tripode d'hospitalisation. Et là on passe dans un autre monde : du monde moderne au 'tiers-monde', avec des salles de bain délabrées, des toilettes impensables, etc. Et ça on ne le montre jamais à nos ministres ; ils font un parcours réservé, 'doré', qui montre une certaine réalité parce que de l'argent a été donné. Comme un retour sur investissement. Or toute personne a droit - c'est écrit dans tous les textes, tous les 'projets de santé' territoriaux - à une prise en charge optimale. Ce n'est pas normal qu'ici à Trinité on quémande du matériel. Cette réalité factuelle montre qu'il y a une différence **d'égalité** entre les personnes selon où l'on se trouve. Selon la facilité à accéder, on aura plus ou moins de chances d'être mieux accueilli et soigné. Et c'est im-

pensable pour des acteurs de santé d'accepter ça. On n'arrête pas de se faire violence depuis des années, mais c'est tous les jours qu'il y a des soins. Et on doit être exigeants sur la qualité de ces soins tous les jours. On fait beaucoup de colloques sur la gérontologie par exemple, mais il suffit de visiter les EHPAD publics pour constater qu'entre le discours et la réalité il y a une marge à réduire. Si on met le patient au centre de nos préoccupations, on résout nos difficultés de compréhension et on permet à chacun de s'impliquer plus facilement. Le patient est un électeur, sa famille ce sont des électeurs, donc si les politiques ne comprennent pas ça il y a une difficulté. Alors on sent qu'il peut y avoir des sous-entendus, on ne défait pas les ficelles des "liaisons" politiques, mais au-delà de ça, on sent quand même qu'il y a l'ambition de **réussir** et d'apporter quelque chose dans ce dossier. On l'a senti chez tous les acteurs. Et on a des retours qu'on n'avait pas avant. Aujourd'hui quand ces différents acteurs font des interventions, ils nous font des retours : ils nous appellent, on fait une visioconférence, ils viennent sur place, etc. Et de notre côté nous jouons la transparence : nous donnons l'ensemble des dossiers nécessaires pour que ces personnes soient vraiment des interlocuteurs vis-à-vis du ministère. La défense du dossier nécessite sa parfaite compréhension.

Propos recueillis par Mike Irasque

Dernière minute : au moment de la rédaction de ces lignes (le 14-12-20) nous apprenons que les négociations reprendront entre l'UGTM et la direction du CHUM ce mardi 15 décembre, après quasiment un mois d'interruption. (MI)

*'Séjour de la santé' : Consultation globale des acteurs du système français de soins, entre mai et juillet derniers.



Il existe aussi des espaces décents (MI)

Sainte-Lucie : Reine incontestée des lunes de miel



Notre voisine s'est récemment vue distinguer par une récompense prestigieuse et convoitée. Et ceci pour la douzième fois...

L'importance de Sainte-Lucie parmi les destinations mondiales disposant de la « niche romance », continue d'être incontestable. En effet il a été décerné, une fois de plus, à la destination, le titre prestigieux de "destination leader mondiale pour les **lunes de miel**". L'annonce virtuelle de cette récompense hautement convoitée a été faite le 27 novembre dernier, à l'occasion des 27^{ème} World Travel Awards annuels. Sainte-Lucie se voit ainsi distinguée par ce prix pour la **douzième fois**. Et pour la troisième fois **consécutive** depuis 2018.

« C'est ce à quoi nous oeuvrons quotidiennement dans nos efforts stratégiques... »

Les World Travel Awards sont le fruit des votes de professionnels du voyage et du tourisme ainsi que des consommateurs de par le monde, et sont reconnus comme les récompenses les plus prestigieuses de l'industrie du voyage, reconnaissant ainsi les leaders dans les secteurs du tourisme, du voyage aérien, de l'hôtellerie, etc. Outre le fait d'avoir été récompensée par cette distinction hautement convoitée, Sainte-Lucie était également nommée dans **trois autres** catégories : leader mondiale en tant que destination insulaire, pour les mariages, et en tant que "destination romantique".

S'exprimant au sujet de cette distinction, le ministre du Tourisme de Sainte-Lucie, Dominic Fedee, indiqua notamment ceci : « Le statut et prestige de Sainte-Lucie acclamés à l'international, c'est ce à quoi nous oeuvrons quotidiennement dans nos efforts stratégiques en



termes de marketing et promotion. C'est un honneur pour Sainte-Lucie d'être récompensée une fois de plus comme la destination leader mondial pour les lunes de miel ; c'est un reflet sincère de notre culture et des personnes qui impulsent cette industrie.

En promotionnant la destination comme l'un des joyaux de l'industrie internationale du voyage, l'« Autorité du Tourisme Saint-Lucien » (*Saint Lucia Tourism Authority*) continue de porter un focus particulier sur la beauté séduisante, l'attrait romantique, la diversité culturelle, les paysages verdoyants, la population agréable, sans oublier l'amour 'contagieux' et inspirant pour cette île. »

**Traduit de l'anglais
par Mike Irasque**

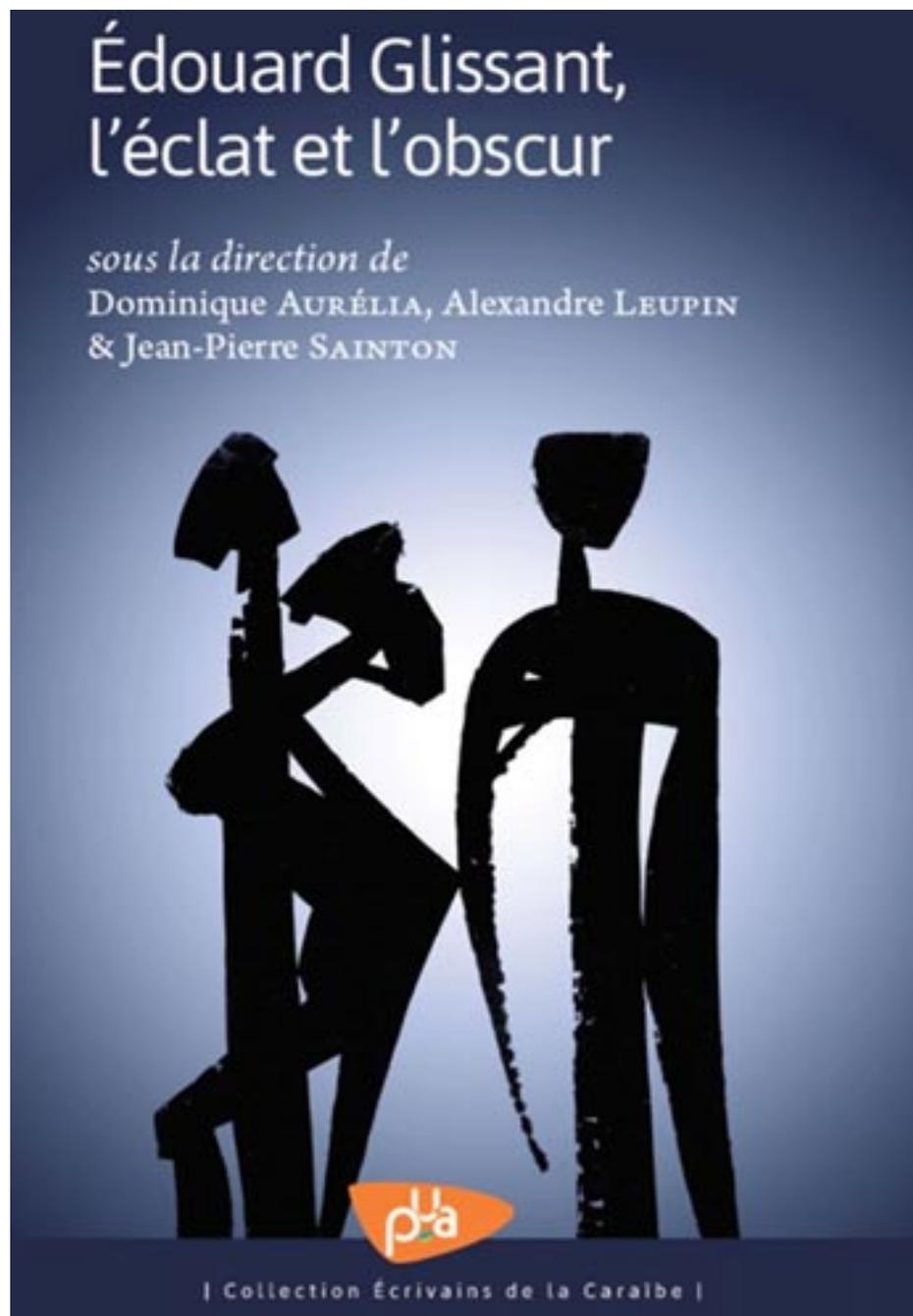
Crédit photos : Travel Saint-Lucia.



L'Éclat et l'Obscur :

Actes du colloque Glissant, Martinique, mars 2018

Par Michel Herland



Les Actes du colloque Glissant qui s'est tenu en Martinique en 2018, la première fois sur sa terre natale, sont désormais publiés. On ne saurait trop recommander à tous les citoyens du « Tout-Monde » de se plonger

dans les quelque trente contributions signées par des spécialistes le plus souvent reconnus de la pensée glissantienne.

Rappelons qu'Édouard Glissant – né Mathieu Godard à la Martinique le 21 septembre 1928, décédé à Paris

le 3 février 2011 – fut à la fois poète, romancier, philosophe – et qu'il s'illustra même comme agitateur politique en créant en 1961, à Paris, avec quelques amis martiniquais, le Front des Antillais et Guyanais pour l'Autonomie – en réalité pour l'indépendance – qui s'attira les foudres du pouvoir gaulliste et fut dissous au bout de quelques mois. Vingt ans plus tard, dans le *Discours Antillais*, Glissant expliquera pourquoi l'aspiration à l'indépendance des intellectuels était de toute façon vouée à l'échec, la population antillaise dans son ensemble, aliénée volontaire, ne la voulant aucune façon.

Si les analyses du *Discours* – qui n'ont pas pris une ride – sont bien présentées dans l'une des communications, l'ouvrage traite surtout des autres aspects de la pensée d'Édouard Glissant, à commencer par sa philosophie. Certes, celle-ci a récemment fait l'objet d'une étude magistrale de la part du professeur Alexandre Leupin (notre compte-rendu dans *Antilla*, n° 1742, p. 32-33), au point que l'on pourrait valablement se demander si de nouvelles gloses sont bien utiles. La lecture de ces Actes prouve que tel est bien le cas, la pensée de Glissant se révélant si riche, si complexe qu'il semble que l'on ne l'épuisera jamais. Les concepts forgés par lui – le gouffre, le chaos, l'opacité, le tremblement, la pensée archipélique, la mondialité (opposée à la mondialisation et à ne pas confondre avec le Tout-Monde), le divers et le concept capital, la Relation – ne se laissent pas si facilement pénétrer.

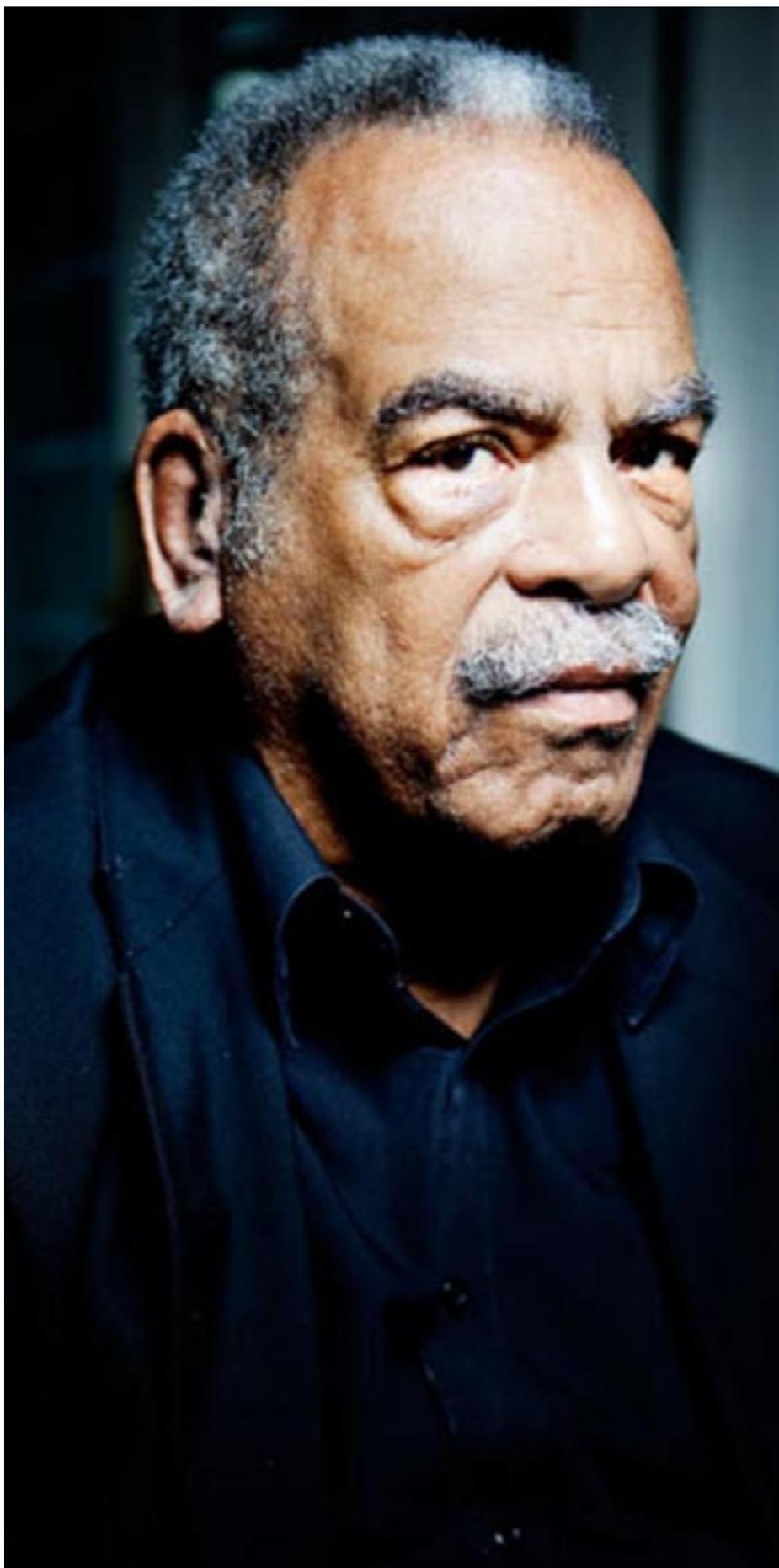
Comme il est impossible de rendre compte ici de l'ensemble des contri-

butions, on retiendra à titre d'exemple celle de Brenda Moore, spécialiste américaine des questions de genre et de race, qui se penche sur le concept de « gouffre » dans *Poétique de la relation* (PR, 1990). Rappelant les trois significations du mot dans l'ouvrage (la cale du bateau négrier, l'océan Atlantique, la mémoire et l'exil), B. Moore découvre un quatrième sens sous-jacent, l'« abyssatrice ». S'appuyant sur Leo Bersani (*Is a Rectum a Grave ?*, 2010) suivant lequel la pulsion sexuelle s'accommoderait le plus souvent d'une aversion au sexe, elle décrypte l'assimilation que fait Glissant entre le gouffre et l'expérience du terrifiant (« le terrifiant est du gouffre », PR p. 18).

Parmi les articles, d'une grande variété, certains apportent des précisions biographiques, ou bibliographiques (les traductions des œuvres de Glissant). Les autres s'intéressent à la poésie et aux romans (distinction essentielle entre la pratique de la poésie procédant par effacement à l'inverse de l'écriture romanesque fondée sur le ressassement : « Reprendre sans répit ce que vous avez dit. Consentir à l'élan infinitésimal, à l'ajout, inaperçu peut-être, qui dans votre savoir s'obstine », PR p. 59) et avant tout aux essais. L'histoire, la philosophie, la psychanalyse, l'esthétique sont tour à tour mobilisées, faisant de cet ouvrage aussi bien un instrument de travail indispensable – où l'on déplore néanmoins l'absence de tout index – pour tous les spécialistes de Glissant qu'une très riche introduction à une pensée méritant incontestablement d'être mieux connue.

Michel Herland

D. Aurélie, A. Leupin et J.-P. Sainton (dir.), *Edouard Glissant, l'éclat et l'obscur*, Presses Universitaires des Antilles, Pointe-à-Pitre, 2020, 470 p., 36 €.



== Ajl 01955.1950 ==



Publicité
Vente d'un logement vacant HLM

En application de l'article L 443-11 du code de la construction et de l'habitation, la Société Martiniquaise d'HLM met en vente un logement décrit ci-après : Résidence Les Paradisiens Bâtiment Cardinal B 01^{er} étage Porte 10. **Adresse** : Quartier Chateauboeuf Est. F2 de 59.85 m² composé d'un séjour, d'une cuisine, d'une chambre, d'une salle d'eau, d'un WC indépendant, d'une loggia habitable et d'un cellier. Le prix de vente est de **68 100 euros**.

L'appartement est situé dans une copropriété de 281 lots, livrée en 1981. Le montant annuel moyen des charges de copropriété est de 707.24 euros. Aucune procédure de copropriété en difficulté ou en état de carence n'est en cours.

Pour toute demande d'informations ou visite, merci de vous rapprocher de Mme Sandra HORTH au 0696 33 22 04 ou par mail : sandra.horth@optimhome.com.

Pour être étudiée, l'offre d'achat devra inclure :

Le formulaire de demande d'accession à la propriété complété et signé **avec les pièces justificatives**. L'offre d'achat complétée et signée.

Ces documents sont téléchargeables sur le site : <http://www.smhlm.org/nos-missions/nos-clients/27-acheter-ou-louer>.

La date limite de remise des dossiers est fixée au **22 Janvier 2021**.

Ajl 01955.1950



== Ajl 01956.1950 ==



Publicité
Vente d'un logement vacant HLM

En application de l'article L 443-11 du code de la construction et de l'habitation, la Société Martiniquaise d'HLM met en vente un logement décrit ci-après : Résidence Les Paradisiens Bâtiment Colibri A 02^{eme} étage Porte 16.

Adresse : Quartier Chateauboeuf Est. F2 de 59.85 m² composé d'un séjour, d'une cuisine, d'une chambre, d'une salle d'eau, d'un WC, d'une loggia et d'un cellier. Le prix de vente est de **61 290 euros**.

L'appartement est situé dans une copropriété de 281 lots, livrée en 1981. Le montant annuel moyen des charges de copropriété est de 707.24 euros.

Aucune procédure de copropriété en difficulté ou en état de carence n'est en cours. Pour toute demande d'informations ou visite, merci de vous rapprocher de Mme Sandra HORTH au 0696 33 22 04 ou par mail : sandra.horth@optimhome.com.

Pour être étudiée, l'offre d'achat devra inclure :

Le formulaire de demande d'accession à la propriété complété et signé **avec les pièces justificatives**. L'offre d'achat complétée et signée.

Ces documents sont téléchargeables sur le site : <http://www.smhlm.org/nos-missions/nos-clients/27-acheter-ou-louer>. La date limite de remise des dossiers est fixée au **22 Janvier 2021**.

Ajl 01956.1950



== Ajl 01919.1950 ==

AVIS DE CREATION

SCCV LES TERRASSES DE JADE by FPB

Par acte SSP du 24/11/2020 a été créée SCI de construction vente présentant les caractéristiques suivantes : **Forme juridique** : SCI de construction vente. **Dénomination** : SCCV LES TERRASSES DE JADE by FPB. **Siège social** : 2^{ème} étage Bat C- Centre d'affaire Agora -Zac de l'Etang Z'abricot (97200) Fort de France. **Objet** : la construction d'un ou plusieurs biens immobiliers en vue de leur revente en totalité ou par lots. **Durée** : 10 ans. **Capital social** : 1 000 euros.

Apports en numéraire : 1 000 euros.

Gérant : M. Fabrice BELLARD.

Cession de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles. **Immatriculation** : au RCS de Fort de France.

Pour avis
La Gérance
Ajl 01919.1950

== Ajl 01923.1950 ==

AVIS DE CREATION

SCCV LES RESIDENCES DES PLAGES

Par acte SSP du 24/11/2020 a été créée SCI de construction vente présentant les caractéristiques suivantes : **Forme juridique** : SCI de construction vente. **Dénomination** : SCCV LES RESIDENCES DES PLAGES. **Siège social** : 2^{ème} étage Bat C- Centre d'affaire Agora -Zac de l'Etang Z'abricot (97200) Fort de France. **Objet** : La construction d'un ou plusieurs biens immobiliers en vue de leur revente en totalité ou par lots. **Durée** : 10 ans. **Capital social** : 1 000 euros.

Apports en numéraire : 1 000 euros.

Gérant : M. Fabrice BELLARD. **Cession de parts sociales** : Soumise à agrément.

Immatriculation : au RCS de Fort de France.

Pour avis
Ajl 01923.1950

== Ajl 01958.1950 ==

SARL CB CONCEPT

SARL au capital fixe de 3000 euros.
578 Avenue Jean Marie SERREAU
Cité Dillon 97200 Fort de France
RCS FORT DE FRANCE 505066670

AVIS DE TRANSFERT

L'AGE du 01/12/2020 a décidé de transférer l'établissement principal. Au 337 rue Théodore TALLY Cité Dillon 97200 Fort de France. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ajl 01958.1950

== Ajl 01959.1950 ==

SASU OLIVER PRESTIGE

SASU au capital fixe de 7 500 euros.
578 Avenue Jean Marie SERREAU
Cité Dillon 97200 Fort de France
RCS FORT DE FRANCE 839634813

AVIS DE TRANSFERT

L'AGE du 01/12/2020 a décidé de transférer l'établissement principal. Au 337 rue Théodore TALLY Cité Dillon 97200 Fort de France. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ajl 01959.1950

== Ajl 01943.1950 ==

COMMUNIQUÉ
sur la demande d'enregistrement présentée
par la SARL MADININA AGRI pour
l'installation d'un élevage de volaille
de chair sur la commune du Saint-Esprit.

Par arrêté préfectoral N°R02-2020-12-02-001 du 02/12/2020, il a été prescrit, conformément aux dispositions de l'article R.512-46-1 et suivants du code de l'environnement, une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par SARL MADININA AGRI en vue de l'installation d'un élevage de volailles, activité figurant à la nomenclature des installations classées à la rubrique n°2111 soumise à enregistrement. Cette consultation du public se déroulera du lundi 4 février 2021 au lundi 1er février 2021 inclus, en mairie du Saint-Esprit où le dossier de demande d'enregistrement sera déposé et pourra être consulté aux horaires habituels d'ouverture au public. Le dossier est également consultable sur le site internet de la DAAF Martinique :

<http://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/>.

Le public pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie ou les adresser par lettre à DAAF Martinique-Service de l'alimentation-Jardin Desclieux, BP 642, 97 262 Fort-de-France Cedex, en précisant dans l'objet du courrier « Consultation publique – SARL MADININA AGRI », avant le 1er février 2021. À l'issue de la consultation du public, la décision susceptible d'intervenir par l'autorité compétente est soit : un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières, soit un arrêté de refus.

Ajl 01943.1950

== Ajl 01929.1950 ==

Maître Régine ATHANASE, de la SELARL
ATHANASE & ASSOCIES
Avocat au Barreau de Fort de France 4,
Boulevard de Verdun 97200 Fort de France
Tél. 0596 70 20 93
ar.avocat@selarlathanase.fr

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUES

ROLE N°: 20/0022

Il sera procédé le MARDI 19 JANVIER 2021 à 10 HEURES, à l'audience de ventes du tribunal judiciaire de Fort de France, Cité Judiciaire – 35 Bd du Général de Gaulle à Fort de France, Palais de Justice, Salle des saisies immobilières à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur : Un terrain situé à SAINT-PIERRE lieudit rue Gabriel Péri, cadastré section A n° 751, d'une superficie de 245 m2 sur lequel existent : 1/ Une construction à simple rez-de-chaussée. 2/ Une construction sur deux niveaux.

Selon procès verbal de description de Maître Marielle ABAUTRET, huissier de justice, de la SCP MICHEL/ABAUTRET, huissiers associés, à Fort de France, dressé le 22 mars 2017 : un rez de jardin comprenant, une chambre de service, une salle d'eau, une buanderie, un dépôt et un garage - Et un rez de chaussée comprenant un séjour, un bureau, une cuisine, une chambre, un dressing, une salle d'eau et WC indépendant et une terrasse. D'un étage comprenant trois chambres, un dégagement et une terrasse de 55 m2 La superficie de la maison est de 175,68 m2. Le procès verbal de description auquel est joint le rapport établi par l'expert en diagnostic immobilier de la

Société ANTILLES DIAGNOSTICS & SERVICES, est annexé au cahier des clauses et conditions de vente, pour de plus amples renseignements. Pour toute visite des lieux, s'adresser à la SCP MICHEL/ABAUTRET, Huissiers de justice, au 0596 71 44 04. Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de : CENT TRENTE QUATRE MILLE EUROS (134.000 €).

Le cahier des clauses et conditions a été déposé au greffe des saisies immobilières Tribunal judiciaire de Fort de France ou toute personne peut en prendre connaissance mais aussi au Cabinet de Maître. ATHANASE, Avocat soussigné. Les enchères sont portées par ministère d'avocats inscrits au Barreau de Fort de France. Pour tout renseignement s'adresser à la SELARL ATHANASE & ASSOCIES

Ajl 01929.1950

== Ajl 01944.1950 ==

PROXXICONSEILS
SASU en liquidation au capital de 100 €
Siège social : Morne Vent Habitation
la Capoul C/o P. LEOPOLD
97270 SAINT ESPRIT
820 325 645 RCS Fort-de-France

Par assemblée générale extraordinaire du 01/12/2020, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Anaïs LEOPOLD demeurant Morne Vent Habitation la Capoul 97270 St Esprit pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 10/12/2020. Radiation du RCS de Fort-de-France.

Pour avis
Ajl 01944.1050

== Ajl 01953.1950 ==

AVIS DE CREATION

SCI INFINY INVEST 1

Objet : La société a pour objet : l'acquisition ou la construction de logements qui seront affectés à la location nue intermédiaire, la location à des personnes qui en feront leur résidence principale. **Siège :** 232 vieux moulin esc 2 Im NERVI 97200 FORT-DE-FRANCE. **Capital :** 350.000 euros. **99 ans. Cession de parts libres. Premier gérant :** INFINY sas représentée par Stéphane piejos demeurant 232 vieux moulin esc 2 Im Nervi 97200 FORT-DE-FRANCE. **Fiscalité :** Impôt société.

Ajl 01953.1950

== Ajl 01960.1950 ==

SASU TEO TAXI
SASU au capital fixe de 500 euros.
578 Avenue Jean Marie SERREAU
Cité Dillon 97200 Fort de France
RCS FORT DE FRANCE 878935808

AVIS DE TRANSFERT

L'AGE du 01/12/2020 a décidé de transférer l'établissement principal. Au 337 rue Théodore TALLY Cité Dillon 97200 Fort de France. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ajl 01960.1950

== Ajl 01950.1950 ==

EARL LA FERME DE CREVE CŒUR
EARL au capital de 7500 €
Siège social : Quartier Mondésir
Pointe Sable
97227 SAINTE ANNE

AVIS DE MODIFICATION

Au terme du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2020 de l'EARL LA FERME DE CREVE CŒUR, les associés ont pris acte : de la démission de MME.PAMPHILE-MOUSTIN Lydia, de sa fonction d'associée-exploitante à partir du 16 novembre 2020 ; de la cession des 120 parts sociales enregistrées le 22/10/2020 de MME.PAMPHILE-MOUSTIN Lydia, en faveur de MME.JACQUA Rosalie. Suite à la démission de l'un des associés et à la cession des parts sociales, les articles 5 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Les actes modificatifs sont déposés au RCS de Fort de France.

Pour avis et mention
Le gérant,
Ajl 01950.1950

== Ajl 01952.1950 ==

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE
DE L'HABITATION CRASSOUS
Société civile immobilière
Au capital de 272 000 euros
Siège social : Habitation Crassous
97225 LE MARIGOT
330 109 851 RCS FORT DE FRANCE

Le 1^{er} décembre 2020, l'Assemblée a pris acte du décès de Monsieur André, Georges DORN et de la démission de Monsieur Michel DORN de ses fonctions de gérant. En conséquence, elle a décidé de nommer en qualité de nouveaux gérants de la Société : Monsieur Jérôme DORN, né à FORT-DE-FRANCE (97200) le 12 février 1972 et demeurant à FORT DE FRANCE (97200) 25 rue de la Cour Campêche Tarenton et, Monsieur André Maurice Joseph DORN, né à FORT-DE-FRANCE (97200) le 15 octobre 1968 et demeurant à LE ROBERT (97231) Pointe Royale. et ce, pour une durée indéterminée.. MENTION RCS FORT DE FRANCE.

Ajl 01952.1950

== Ajl 01957.1950 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Le 1^{er} décembre 2020 a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : **Objet :** Le commerce de gros et demi-gros de fruits et légumes, de fleurs et plantes et tous autres produits d'origine alimentaire. Activités de formation et d'insertion. Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières, ou immobilières, se rapprochant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement. **Dénomination :** SASU PRIMEUR RASIN PEVI. **Siège social :** Rue Delgres et Ignace 97211 RIVIERE PILOTE. **Durée :** 99 ans. **Capital social :** 1200€ : apport en numéraire 1200€. **Présidence :** Madame ANGELIQUE Suzanne Demeurant Morne Pitault C/o MME VICTOIRE Solange 97232 LE LAMENTIN est nommée présidente. La société sera immatriculée au R.C.S de Fort de France.

Pour avis
La Présidente
Ajl 01957.1950

== Ajl 01961.1950 ==

SASU FCMSEP

**Fabrication Charpente Métallique
Serrurerie Etanchéité et Pose
SASU au capital fixe de 1000 euros.
578 Avenue Jean Marie SERREAU
Cité Dillon 97200 Fort de France
RCS FORT DE FRANCE 842139339**

AVIS DE TRANSFERT

L'AGE du 01/12/2020 a décidé de transférer l'établissement principal. Au 337 rue Théodore TALLY Cité Dillon 97200 Fort de France. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ajl 01961.1950

== Ajl 01962.1950 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/11/2020 il a été constituée une SARL dénommée SODITEK. **Siège social:** c/o PETROGEST ZAC PTE SIMON 1 Rue Loulou BOILAVILLE et 13 n°14 TOUR LUMINA 97200 Fort-de-France. **Capital social:** 1000€. **Objet social:** Le commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication. Le commerce de gros ou de détail d'une large gamme de produits dans la même unité en magasin non spécialisé, **Gérant:** Arnaud SAINT-PRIX. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Fort-de-France.

Ajl 01962.1950

== Ajl 01963.1950 ==

MARK ET ACTION

**Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Villa Gommier Rue des Moracées
97233 Schœlcher
Siret: 808 100 234**

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du CA du 1.03.20, il est décidé de l'ajout d'une activité à l'objet social de la SAS MARK ET ACTION à compter du 1.03.2020, l'article 2 – objet social est modifié. **Ancien article 2 :** la société a pour objet, en France et dans tous les pays : Conseils en marketing et communication pour les entreprises et personnes physiques. Formation des personnes morales et physiques en Marketing et communication. **Nouvel article 2 :** la société a pour objet, en France et dans tous les pays : L'organisation de foires, salons professionnels et congrès-Conseils en marketing et communication pour les entreprises et personnes physiques. Formation des personnes morales et physiques en Marketing et communication.

Pour avis
La Présidente
Ajl 01963.1950

== Ajl 01964.1950 ==

EDSP

**EDWIGE DANICK SONIA PIERRE
SCI au capital de 304,90€
Quartier Ravine Plate 97280 Vauclin
RCS de FDF n° 408 597 987**

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'AGE du 6.01.2016, les associés ont décidé de la modification de l'objet social sans modifi-

cation de l'activité à la date de l'AGE, en conséquence l'article 2 des statuts est modifié. **Ancien article 2 :** L'exploitation d'un immeuble à usage de location situé à Ravine-Vilaine et appartenant à M et Mme Pierre OURMIAH. **Nouvelle article 2 :** La création, l'acquisition, la location comme bailleur ou preneur, et généralement l'exploitation d'établissements et biens immobiliers permettant toutes activités en relation avec l'objet social ou facilitant sa réalisation. Aux termes de l'AGE du 1.12.2020, les associés ont nommé Mme Laureen BOULARD, née le 23.11.1989 à Schœlcher, demeurant au 140 Lot les Moubins-Gros Raisin 97228 Sainte-Luce, les statuts sont mise à jour en conséquence.

Pour avis
La Gérance
Ajl 01964.1950

== Ajl 01965.1950 ==

TUTTLE MULTI SERVICES

**SARL au capital de 42 067€
Siège social : Zac de Belle Etoile
97230 SAINTE-MARIE
RCS : 429 209 794 00016 FORT DE FRANCE**

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 14 décembre 2020 à Sainte-Marie, Mme Marie-Line TUTTLE et M. Laurent TUTTLE, demeurant au quartier reculé ont cédé à M. Ludovic TUTTLE, demeurant 2 Passage de l'Etoile Polaire Cité Etoile 97230 Sainte-Marie, 4249 parts sociales soient 51% des parts détenues dans la société sus-désignée. M. Ludovic TUTTLE a été nommé co-Gérant de la Société TUTTLE MULTI SERVICES. Les statuts ont été modifiés. Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Fort de France.

Ajl 01965.1950

== Ajl 01966.1950 ==

**DISTRIBUTION CARBURANT
MONTGERALD (DCM)**

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : Petite Rochelle rue de la
Source 97224 Ducos
799 075 684 RCS FORT DE FRANCE**

AVIS DE TRANSFERT

Par décisions du 9 décembre 2020, le siège social de la Société a été transféré de Petite Rochelle rue de la Source 97224 Ducos à MONTGERALD Station TOTAL 97200 Fort de France à compter du 19 décembre 2013. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt sera fait au RCS de FORT DE FRANCE.

Ajl 01966.1950

== Ajl 01968.1950 ==

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative d'une part, à la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'une installation de collecte, traitement et d'expédition pour valorisation de divers déchets métalliques non dangereux et dangereux (ICPE), et d'autre part, à la déclaration IOTA au titre de la loi sur l'eau, présentée par le Centre de Tri de Déchets Métalliques non dangereux et dangereux, sur le territoire de la commune de Ducos. Le public est informé que conformément à l'arrêté préfectoral R02-

2020-12-10-002 du 10 décembre 2020, le préfet a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale et à la déclaration IOTA, par le Centre de Tri de Déchets Métalliques non dangereux et dangereux, sur le territoire de la commune de Ducos. Cette enquête publique, d'une durée de 31 jours consécutifs, concerne les communes de Ducos et du Lamentin. L'enquête publique se déroulera à la mairie de Ducos, siège de l'enquête publique, ainsi qu'à la mairie du Lamentin, du 04 janvier 2021 au 03 février 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

À cet effet, le tribunal administratif a désigné M. Jean-Michel ALONZEAU pour mener cette enquête publique. Le commissaire enquêteur procédera à l'ouverture de l'enquête publique, le 04 janvier 2021 à 09h00 et se tiendra à la disposition du public à la mairie de Ducos aux dates et heures suivantes :

**lundi 04 janvier 2021 de 9h00 à 12h00 (ouverture et permanence)
mardi 12 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
mercredi 20 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
jeudi 28 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
mercredi 03 février 2021 de 9h00 à 12h00 (permanence et clôture)**

Chacun pourra consulter le dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie (Ducos et Lamentin) ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie ou par mail à : avant la clôture de l'enquête. Ces observations seront annexées au registre d'enquête précité.

Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la DEAL : rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2020 » ainsi qu'à la mairie de Ducos et du Lamentin. La personne responsable du projet est Monsieur Christophe GERMANY, directeur du CTDM, dont les coordonnées sont les suivantes : 05 96 54 41 80 .

Ajl 01968.1950

== Ajl 01970.1950 ==

SOYAN SAS

**Nom Commercial : ESTHETICAR
Société par actions simplifiées de 10.000 €
Siège social: 32 rue du Bocage
97200 Fort de France
R.C.S. FORT-DE-FRANCE 837 604 651**

Aux termes de l'AGE du 1.12.20, les actionnaires ont décidé à compter du 1.12.2020 : Un nom commercial : ESTHETICAR et de la modification de l'objet social. **Ancienne mention :** La société a pour objet en France et dans tous les pays : le lavage, la rénovation, la protection, la pose de pare-brise et les services liés à l'automobile.

Nouvelle mention : Par AGE du 1.12.2020, La société a pour objet en France et dans tous les pays : le lavage, la rénovation, la protection, la pose de pare-brise et les services liés à l'automobile et une seconde activité d'achat et vente de véhicules neufs ou d'occasion. Les articles 2 et 3 des statuts ont été mise à jour en conséquence.

Pour avis
Le Président
Ajl 01970.1950

== Ajl 01971.1950 ==

FICUS 23

**Société en Nom Collectif en liquidation
au capital de 344 180,00 €
Siège social : ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
514 927 359 R.C.S. Fort de France**

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2020, il résulte que : Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 14 décembre 2020. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Fort de France. Mention sera faite au RCS : Fort de France.

Pour avis
Ajl 01971.1950

== Ajl 01969.1950 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte SSP en date du 09/12/20, il a été constitué une SASU. **Dénomination** : GRAHI. **Siège social** : 47 Le Parc de Cluny 97200 FORT DE FRANCE. **Capital** : 100 € - **Durée** : 90 ans. **Objet** : hébergement touristique et autre hébergement de courte durée. **Président** : Mme Murielle Eucar, 47 Le Parc de Cluny 97200 FORT DE FRANCE. **Cession d'actions** : Soumise à agrément sauf cas de Transmission Libre. Immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE.

Ajl 01969.1950

== Ajl 01973.1950 ==

HOMEGP

**Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 200.001 euros
Siège social : C/O DISTREVA,
Centre Commercial de Dillon
97200 Fort de France
828 282 897
RCS FORT DE FRANCE**

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07 décembre 2020, il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 07 décembre 2020 comme suit :
« *La vente, la commercialisation, la distribution de détail en magasin non spécialisé. L'achat, la vente, le courtage ou la représentation de tous produits et services sous quelque forme que ce soit* »
Mention sera faite au RCS : Fort-de-France.

Pour avis,
Ajl 01973.1950

== Ajl 01974.1950 ==

HOMEBT

**Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 100 euros
Siège social : Centre Commercial
de Dillon - Chez DISTREVA
97200 Fort de France
842 986 333
RCS FORT DE FRANCE**

AVIS DE PUBLICITE

Par décision du 07 décembre 2020, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social à compter de la date de la décision comme suit :

« *La vente, la commercialisation, la distribution de détail en magasin non spécialisé. L'achat, la vente, le courtage ou la représentation de tous produits et services sous quelque forme que ce soit* »

Mention sera faite au RCS : Fort-de-France.

Pour avis,
Ajl 01974.1950

== Ajl 01975.1950 ==

HOMEGF

**Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 100 euros
Siège social : C/O DISTREVA,
Centre Commercial de Dillon
97200 Fort de France
842 986 432
RCS FORT DE FRANCE**

AVIS DE PUBLICITE

Par décision du 07 décembre 2020, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social à compter de la date de la décision comme suit :

« *La vente, la commercialisation, la distribution de détail en magasin non spécialisé. L'achat, la vente, le courtage ou la représentation de tous produits et services sous quelque forme que ce soit* »

Mention sera faite au RCS : Fort-de-France.

Pour avis,
Ajl 01975.1950

== Ajl 01976.1950 ==

HOMELAMENTIN

**Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 100 euros
Siège social :
Centre Commercial de Dillon
97200 Fort de France
888 213 923
RCS FORT DE FRANCE**

AVIS DE PUBLICITE

Par décision du 07 décembre 2020, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social à compter de la date de la décision comme suit :

« *La vente, la commercialisation, la distri-*

buton de détail en magasin non spécialisé. L'achat, la vente, le courtage ou la représentation de tous produits et services sous quelque forme que ce soit »

Mention sera faite au RCS : Fort-de-France.

Pour avis,
Ajl 01976.1950

== Ajl 01977.1950 ==

HOMEMARTINIQUE

**Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 100 euros
Siège social : C/O DISTREVA,
Centre Commercial de Dillon
97200 Fort de France
842 986 275
RCS FORT DE FRANCE**

AVIS DE PUBLICITE

Par décision du 07 décembre 2020, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social à compter de la date de la décision comme suit :

« *La vente, la commercialisation, la distribution de détail en magasin non spécialisé. L'achat, la vente, le courtage ou la représentation de tous produits et services sous quelque forme que ce soit* »

Mention sera faite au RCS : Fort-de-France.

Pour avis,
Ajl 01977.1950

**Pour
vos
Annonces
Légales :
Pensez
ANTILLA
0596 75 48 68**

L'îlot Vins

L'Art du Vin



VINS | CHAMPAGNES | SPIRITUEUX | EPICERIE FINE



BELVEDERE
VODKA



Hennessy

L'ÉPICERIE
DE PROVENCE



NOÛT & CHANDON
CHAMPAGNE

SAINT
JAMES

L'ÎLOT VINS
C. Cial Carrefour Cluny
97233 SCHÛLCHER
Tél. 05 96 60 29 43
cluny@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
Z.I. de la Jambette
97232 LE LAMENTIN
Tél. 05 96 50 32 29
jambette@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
Zone de Manhity
97232 LE LAMENTIN
Tél. 05 96 51 58 81
manhity@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
CC Marin Village
97290 LE MARIN
Tél. 05 96 68 91 51
marin@lilotvins.com

www.ilot-vins.fr



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION - WWW.MANGERBOUGER.FR